

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 16 mars 2025 / 16 ramadhan 1446 - N° 3784 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



ALGÉRIE - UA

**Tebboune félicite le président de la Commission de l'UA à l'occasion de sa prise de fonctions, et félicite aussi Mme Haddadi à l'occasion de son investiture et de sa prise de fonctions en tant que vice-présidente de la Commission de l'UA**

P. 3

ALGÉRIE - MEXIQUE

**Le rôle de l'Algérie dans la promotion de la paix et de la sécurité salué par une responsable parlementaire mexicaine**

P. 24

## TRANSPORTS

# Vers la création d'une nouvelle compagnie de transport aérien intérieur en Algérie

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a présidé ce jeudi dernier, une réunion technique consacrée à la création d'une nouvelle compagnie spécialisée dans le transport aérien intérieur. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des directives du président Abdelmadjid Tebboune, vise à améliorer la connectivité entre les différentes régions du pays et à offrir une alternative aux voyageurs confrontés à un manque de liaisons aériennes.

Par Abed Meghilt



## ENERGIES RENOUVELABLES

**Les projets conjoints au centre d'une rencontre entre M. Yassaâ et l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie**

P. 6

## ARMÉE

**Djelfa : Journées d'information sur le Centre 12 d'instruction de la 12<sup>e</sup> division d'infanterie mécanisée**

P. 4

## CRISE POLITIQUE EN FRANCE

**Tensions entre Emmanuel Macron et son ministre de l'Intérieur**

Par Abed Meghilt

P. 24

## SANTÉ

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL  
**Un travail stressant augmente le risque**

P. 12-13

## FOOTBALL

MONDIAL-2026 (QUALIF'S/ 5<sup>e</sup> ET 6<sup>e</sup>/GR.G)  
**Petkovic dévoile une liste de 26 joueurs, retour de Belaïli**

P. 22



LE THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN  
**Signature d'une convention avec "ISMAS" pour les archives du dramaturge défunt Alloula**

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ  
**Alger: saisie de 41 milliards de centimes et d'autres sommes en monnaies étrangères**

P. 2

**TISSEMSILT**

**Le wali commémore la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques**



Le wali de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fethi a présidé ce jeudi dernier, la célébration de la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques qui coïncide avec le 14 mars de chaque année, en présence des autorités locales civiles et militaires. Ce processus s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'Etat visant à mieux prendre en charge cette catégorie particulière.

A cette occasion, le wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fethi, a présidé la cérémonie des activités de cette célébration qui s'est déroulée à la maison de la culture « Mouloud Kacem Nait Belkacem » de Tissemsilt. En marge de cette cérémonie, le wali, M. Bouzaïd Fathi, a souligné « le soutien inconditionnel de l'Etat pour répondre aux besoins de cette catégorie (des personnes handicapées et ayant des besoins spéciaux), lui apporter les soins qu'il mérite et lui assurer toute la protection sociale nécessaire ».

Ce qui est considéré comme un devoir national à son égard avant d'être un devoir humanitaire, afin que sa position reste préservée au sein de notre société. L'Etat et les pouvoirs publics algériens s'efforcent d'améliorer les conditions et les droits de cette catégorie en les intégrant dans la société.

Il a également ajouté que l'Etat algérien s'appuie sur une politique de lutte contre toutes les formes de marginalisation des personnes handicapées. Dans le cadre de la prise en charge de cette catégorie, des fauteuils roulants électriques ont été distribués à des personnes aux besoins spécifiques, facilitant ainsi leur mobilité et leur autonomie.

En marge des festivités officielles, le wali, a visité une exposition dédiée aux œuvres réalisées par des élèves en situation de handicap. Ce rendez-vous artistique a mis en avant leur talent et leur créativité à travers divers travaux exposés.

**A. MEGHIT**

**ORAN**

**Ouverture de la 17e édition des "Dourouss Mohammadia"**

La 17e édition des "Dourouss Mohammadia" a été inaugurée, jeudi soir au siège de la Zaouïa Belkaïda El-Hebria, sise dans la localité de Sidi Maârouf, à l'Est d'Oran.

Cette édition est consacrée, cette année, au thème: "Le soufisme, essence de la religion et pilier de l'excellence (Ihsan)".

La cérémonie d'ouverture du colloque, organisé annuellement par cette zaouïa à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, s'est déroulée en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, du wali d'Oran, Samir Chibani, du cheikh Sidi Mohamed Nouredine Belkaïd, cheikh de la Zaouïa Belkaïda El-Hebria, ainsi que d'un grand nombre d'érudits et de cheikhs.

Cette édition réunit une pléiade de savants et de fakîhs d'Algérie et du monde islamique, notamment d'Egypte, du Liban, de Turquie, de Jordanie et du Soudan, qui devront animer des conférences en lien avec le thème principal du colloque, dont les travaux se poursuivront jusqu'au 21 mars.

Les conférences aborderont plusieurs thématiques telles que : "La charia et la vérité", "La fondation du soufisme", "Science et connaissance chez les maîtres soufis", "L'école Chadhlia et son rôle au service du soufisme", "Nos maîtres Ahl al-Bayt vus par des cheikhs de l'éducation spirituelle", ainsi que "Cheikh Sidi Abdelkader El-Djilani El-Hassani".

**ACCIDENTS DE LA ROUTE**

**Sétif : 17 personnes blessées à la suite du renversement d'un bus de transport universitaire (Protection civile)**



Au total, 17 personnes, dont une majorité d'étudiants, ont été blessées à la suite du renversement, jeudi à la sortie ouest de Sétif, d'un bus de transport universitaire se dirigeant vers l'université Ferhat-Abbas, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de Protection civile.

Le commandant Ahmed Lamamra, responsable de la cellule d'information de ce corps constitué, à Sétif, a précisé que le bus de transport universitaire a dérapé puis s'est déporté de l'autre côté de la route nationale (RN) n° 5 (à contre sens), avant de se renverser et de basculer sur le côté d'un pont sur l'oued Bousselam.

Les blessés, à savoir 14 étudiants des deux sexes, le chauffeur du bus et des employées de l'université, ont été évacués au service des urgences du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Saâdna-Abdenour de Sétif.

**Tiaret : deux morts et 4 blessés dans un accident de la route (Protection civile)**

Deux personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans un accident de la route survenu, jeudi dans la wilaya de Tiaret, selon la Direction de la Protection civile.

La même source a précisé que l'accident, survenu sur la route nationale RN 14, sur le tronçon reliant le chef-lieu de la wilaya à la ville de M'lakou, a été causé par une collision en chaîne entre trois véhicules, entraînant la mort de deux personnes sur place et faisant quatre blessés. Les éléments de l'unité principale de la protection civile du chef-lieu de la wilaya sont intervenus pour fournir les premiers secours aux blessés avant de les transférer aux urgences de l'hôpital "Youssef Damerdji" de Tiaret. Les corps des deux morts ont été déposés à la morgue de cet établissement hospitalier, selon la même source.

Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

**751 morts et plus de 22.000 blessés en 2024 (Sûreté nationale)**

Sept-cent-cinquante-et-une (751) personnes ont trouvé la mort et plus de 22.000 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus l'année dernière en zones urbaines, selon un bilan dévoilé jeudi par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'Ecole supérieure de Police Ali-Tounsi (Alger), consacrée à la présentation du bilan annuel des activités opérationnelles de la Sécurité nationale pour 2024, le responsable du service central de la communication à la DGSN, le Commissaire divisionnaire Nassim Boutana, a précisé que "18.881 accidents de la route ont été enregistrés dans le territoire de compétence de la Sécurité nationale, dans lesquels 715 personnes ont trouvé la mort et 22.979 autres ont été blessées". Comparatif au bilan de l'année précédente, le nombre d'accidents de la circulation a connu une augmentation (+1.836), de même que le nombre de blessés (+2.378) et de morts (+86).

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**

**Alger: saisie de 41 milliards de centimes et d'autres sommes en monnaies étrangères (Gendarmerie nationale)**



Les éléments du Service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Bir Mourad Rais (Alger), ont saisi 41 milliards de centimes et d'autres sommes en monnaies étrangères, et arrêté un individu qui était en fuite, a indiqué, jeudi, un communiqué des mêmes services.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, et suite à des instructions judiciaires parvenues au Service de recherche et d'investigation à l'effet d'intensifier les recherches pour arrêter un individu recherché dans une affaire traitée par le même service, une équipe a été formée pour l'enquête ayant abouti à la localisation et à l'arrestation du mis en cause, en utilisant des moyens techniques de filature et d'investigation", a précisé la même source.

"En coordination continue avec les juridictions, les domiciles de l'individu ont été perquisitionnés", ce qui a permis de "saisir 41 milliards de centimes, ainsi que d'autres sommes en monnaies étrangères : 90.050 euros, 1.450 dollars et 645 riyals saoudiens, retrouvés dans le coffre d'un véhicule aménagé pour la contrebande.

Les mêmes services ont également "saisi 13 véhicules touristiques et utilitaires".

La perquisition a également permis de "découvrir un atelier clandestin de fabrication de compléments alimentaires et d'aphrodisiaques, représentant un danger pour la santé publique".

**Annaba : récupération de 150 kg de câbles de cuivre volés et arrestation d'une personne (sûreté)**



Les éléments de la 4ème sûreté urbaine d'Annaba ont réussi à récupérer 150 kg de câbles de cuivre volés et à arrêter une personne impliquée dans la destruction de réseaux téléphoniques et le vol de câbles en cuivre, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Selon le communiqué, le suspect a été arrêté en flagrant délit de destruction et d'incinération d'une quantité considérable de câbles en cuivre.

Au terme des procédures légales requises, le suspect a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba pour crime de "vol par escalade et destruction volontaire de bien d'autrui", a-t-on précisé.

## ALGÉRIE - UA

### Tebboune félicite le président de la Commission de l'UA à l'occasion de sa prise de fonctions...

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, jeudi, un message de félicitations au président de la Commission de l'Union africaine (UA), M. Mahmoud Ali Youssouf, à l'occasion de sa prise de fonctions, lui faisant part de la disposition de l'Algérie à œuvrer de concert au renforcement de la coopération et de la solidarité entre les Etats et les peuples du continent.

"Il me plaît, à l'occasion de votre élection à la tête de la Commission de l'Union africaine et de votre accession à vos nouvelles fonctions, de vous présenter, au nom du peuple et du Gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations ainsi que mes meilleures vœux de succès et de réussite dans l'accomplissement de vos hautes fonctions.

Votre élection à ce poste prestigieux reflète la confiance des Etats africains en vos compétences et en votre immense expérience reconnue, et témoigne de l'estime et de la considération dont vous jouissez dans le continent.

Je suis convaincu que votre leadership contribuera à renforcer l'action africaine commune et à atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, fera prévaloir les principes de notre organisation conformément à la vision des ses pères fondateurs et servira les aspirations de nos peuples à une Afrique forte et prospère jouissant de paix et de stabilité.

Votre accession à ce poste intervient à une étape qui exige la consolidation des fondements de la bonne



gouvernance et l'ancrage du socle de la transparence au sein de la Commission de notre organisation continentale, conformément à nos visions communes pour l'édition d'une institution forte à même de relever les défis actuels et de se projeter dans l'avenir. Tout en vous réitérant mes chaleureuses félicitations, je sais que cette occasion pour vous faire part du soutien total de l'Algérie à vos efforts au service des intérêts de notre

continent et de notre disposition à œuvrer de concert avec vous au renforcement de la coopération et de la solidarité entre les Etats et les peuples de notre continent, en vue de bâtir une Union africaine plus forte et plus influente.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect", lit-on dans le message du président de la République.

### ... Et félicite aussi Mme Haddadi à l'occasion de son investiture et de sa prise de fonctions en tant que vice-présidente de la Commission de l'UA

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de félicitations à la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Mme Selma Malika Haddadi, à l'occasion de son investiture et de sa prise de fonctions, ce jeudi, a indiqué la Présidence de la République.

"Il m'est agréable de vous adresser mes plus chaleureuses félicitations et mes meilleures vœux à

l'occasion de votre prise de fonctions en tant que vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, en vous souhaitant plein succès dans l'accomplissement de cette importante mission.

Votre accession à cet éminent poste témoigne de la place qu'occupe l'Algérie au sein de notre continent et reflète la confiance dont vous jouissez à l'échelle africaine, en reconnaissance de votre

grande compétence au service des intérêts de l'Afrique. Je suis convaincu que votre expérience contribuera au renforcement de la Commission et à l'amélioration de ses performances, ainsi qu'à la consolidation des principes de bonne gouvernance au sein de cette institution continentale de premier plan.

En vous renouvelant mes plus chaleureuses félicitations, je vous assure

de notre plein soutien dans l'exercice de vos nobles missions, ainsi que de notre disponibilité à vous apporter l'assistance nécessaire et à coordonner avec vous au service des intérêts de notre pays et de notre continent.

Veuillez agréer, Madame la vice-présidente, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect", lit-on dans le message du président de la République.

## HABITAT

### AADL 3 : bon déroulement de l'opération d'activation des comptes et de téléchargement des dossiers via la plateforme numérique (Belaribi)

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a fait état, mercredi à Alger, du bon déroulement de l'opération d'activation des comptes et de téléchargement des dossiers des souscripteurs du troisième programme de logement de type location-vente (AADL 3) via la plateforme dédiée à cet effet.

Dans une déclaration à la presse lors d'une visite d'inspection au siège de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), M. Belaribi a indiqué que depuis le lancement de la plate-forme numérique, mardi, "742.000 souscripteurs ont accédé à cette plate-forme et activé leurs comptes", ajoutant que l'opération se poursuit, afin de permettre à tous les souscripteurs du programme AADL 3 de télécharger leurs dossiers et de les envoyer à l'Agence. Par ailleurs, "près

de 152.000 souscripteurs ont réussi à actualiser leurs numéros de téléphone" via la même plateforme, qui permet également aux souscripteurs ayant perdu leur numéro d'inscription de le récupérer.

M. Belaribi a, en outre, affirmé que l'accès à la plateforme "est fluide et bon au niveau national", saluant la contribution du ministère de la Poste et des Télécommunications et du Groupe Télécom Algérie (GTA) pour assurer le bon déroulement de l'opération.

L'Agence avait lancé, mardi, une plate-forme numérique dédiée exclusivement aux souscripteurs du programme AADL 3, qui leur permet principalement d'activer leurs comptes et de télécharger leurs dossiers.

Elle a également mis à la disposition des souscripteurs le numéro vert 3040, afin de répondre à leurs

questions et préoccupations, et de leur fournir d'amples informations concernant leurs dossiers.

A cet égard, le ministre s'est ensuite interrogé sur le bon fonctionnement du centre d'appel mis en place par l'AADL pour répondre aux interrogations des souscripteurs, ayant enregistré le traitement de plus de 1800 appels provenant de toutes les wilayas du pays, liés principalement à des problèmes informatiques, et ce, environ 24 heures après le lancement de l'opération, selon les explications fournies à cette occasion.

Cette cellule est opérationnelle 24h/24 et 7j/7, selon les précisions apportées par les représentants de l'Agence, qui ont souligné que la plupart des questions posées au centre d'appel concernent l'accès au site web, ainsi que les documents à télécharger dans le compte du souscripteur.

## TRANSPORT AÉRIEN

### Impératif d'accélérer les procédures nécessaires à la création d'une société spécialisée dans le transport aérien domestique (ministre)

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a donné, jeudi, des orientations pour accélérer les procédures nécessaires à la création d'une société spécialisée dans le transport aérien domestique, indique un communiqué du ministère.

Ces orientations ont été données lors d'une réunion technique présidée, jeudi au siège du ministère, par M. Sayoud, en présence des cadres centraux, du directeur général (DG) de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), du président directeur général (PDG) d'Air Algérie, du PDG de la Société de gestion des services aéroportuaires d'Alger (SGSA), et du DG de l'Etablissement de gestion de services aéroportuaires d'Alger (EGSA-Alger).

Lors de cette réunion, "le ministre a donné une série d'orientations pour accélérer les procédures nécessaires à la création de cette société spécialisée dans le transport aérien domestique", précise le communiqué.

Il a également été question, lors de cette réunion, de développer et de moderniser l'aéroport international d'Alger, en le dotant des dernières technologies, ajoute la même source.

Cette réunion intervient en application des instructions du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion de travail tenue, mercredi, portant création d'une société, filiale d'Air Algérie, spécialisée dans le transport aérien domestique.

## PARLEMENT

### La Cour constitutionnelle annonce les résultats définitifs des élections du renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation



La Cour constitutionnelle a annoncé, jeudi dans un communiqué, les résultats définitifs des élections du renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, qui se sont déroulées dimanche dernier.

L'annonce de la Cour constitutionnelle des résultats définitifs intervient à l'issue de "l'examen des 17 recours déposés à son niveau, tous rejetés dans la forme".

Le parti du Front de libération nationale (FLN) est arrivé en tête de ces élections avec 19 sièges, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 14 sièges, du Front El Moustakbal (10), des Indépendants (6), du Mouvement El Bina (3), du Mouvement de la société pour la paix (MSP) avec 3 sièges, du Front des Forces socialistes (FFS) avec 2 sièges et de Tadjamou Amel el Jazair (TAJ) avec 1 seul siège, soit un total de 58 sièges, selon les résultats annoncés.

La Cour constitutionnelle a précisé que cette annonce sera notifiée au président du Conseil de la nation et au président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), et sera publiée dans le Journal Officiel de la République algérienne.

## ENSEIGNEMENT

### Signature d'une convention entre l'Université de la Formation Continue et le Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement

ABED MEGHIT

Dans le cadre de son ouverture sur son environnement scientifique, économique et social, et en vue de renforcer les partenariats et la coopération interinstitutionnelle, l'Université de la Formation Continue (UFC) et le Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement (CREAD) ont signé une convention de partenariat. Cet accord vise à soutenir la recherche scientifique et à développer des programmes de formation en lien avec le développement économique.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de l'UFC en présence du recteur de l'université, le professeur Yahia Djafaï, et du directeur du CREAD, le professeur Ahmed Zakane, ainsi que de plusieurs cadres et enseignants-recherches des deux institutions.

Lors de son intervention, le professeur Yahia Djafaï a souligné l'essor important que connaît l'UFC, nécessitant l'apport de l'expertise du CREAD, notamment dans la conception et l'ingénierie des projets institutionnels.

Il a également insisté sur l'importance du recours aux compétences du centre en matière d'enquêtes d'opinion, les deux institutions étant les seules habilitées à utiliser cette technique au sein du secteur.

Par ailleurs, il a évoqué la possibilité d'associer les chercheurs du CREAD à la conception de cours en ligne intensifs (MOOC) et à l'animation de forums spécialisés. Le centre pourra bénéficier des infrastructures et services du pôle audiovisuel de l'université pour la diffusion de ses productions scientifiques.

De son côté, le professeur Ahmed Zakane a mis en avant le rôle clé du CREAD en tant que seul centre dédié aux questions économiques et de développement en Algérie. Il a souligné les nombreuses opportunités de collaboration entre les deux établissements, susceptibles d'améliorer la qualité de la recherche scientifique et de proposer des solutions concrètes pour accompagner le développement économique du pays. Cette convention s'inscrit dans une démarche stratégique visant à renforcer le lien entre l'université et la recherche scientifique, tout en favorisant l'échange de savoir-faire et de connaissances. Elle ambitionne d'optimiser les ressources académiques et scientifiques pour mieux servir le développement national.

## ENTREPRENEURIAT

### Blida: MM. Hidaoui et Ouadah coprésident une cérémonie de distinction des lauréates du concours "Femmes entrepreneures à succès"

Le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a coprésidé, jeudi à Blida, avec le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, une cérémonie de distinction des lauréates du concours "Femmes entrepreneures à succès", organisé par la Direction de la jeunesse et des sports à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

Lors de cette cérémonie, qui a marqué la clôture de la Semaine de la femme entrepreneur sous le slogan "Créatrices d'espoir", les cinq premières lauréates de la 2e édition de cet événement ont été récompensées.

## TRAVAUX PUBLICS

### M. Rakhrourkh reçoit des députés de l'APN des wilayas d'Adrar et de Bordj Badji Mokhtar

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rakhrourkh, a reçu, jeudi à Alger, une délégation de députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) représentant les wilayas d'Adrar et de Bordj Badji Mokhtar, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue au siège du ministère, a constitué une occasion pour les députés de soulever plusieurs préoccupations des habitants des deux wilayas, notamment liées à la modernisation et la réhabilitation des routes nationales et wilaya, "en particulier la RN 6 dans son tronçon traversant les wilayas d'Adrar et de Bordj Badji Mokhtar, qui constitue un axe stratégique et un corridor reliant le nord et le sud du pays", précise le communiqué.

Les députés ont également relevé l'importance de "la modernisation et le renforcement de la RN 6 dans son segment reliant la commune de Tsabit à Adrar, ainsi que la RN 52 reliant la commune d'Aoulef à In Salah, en plus de la RN reliant Adrar à Aoulef".

Par la même occasion, les députés ont évoqué d'autres projets visant à "désenclaver certaines zones isolées, notamment par le revêtement



des pistes et la réalisation de nouvelles routes connectées au réseau routier existant", ajoute la même source.

De son côté, M. Rakhrourkh a rappelé les efforts de l'Etat dans le développement des infrastructures, "à travers les nombreux projets lancés pour moderniser et réhabiliter les routes dans les wilayas du Sud, dans le cadre du renforcement du développement de cette région et de la facilitation des

échanges commerciaux avec les pays africains".

Le ministre a, à cet égard, mis en avant l'importance de la réalisation du projet de modernisation de la RN 06 dans son tronçon reliant Reggane, Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine, sur un linéaire de 550 km, qui contribuera à désenclaver les populations des zones frontalières et à développer les différents secteurs dans la région, selon la même

source. Le ministre a, en outre, salué l'apport de son secteur dans le processus de renforcement du développement socio-économique des wilayas du Sud, à travers "la poursuite du travail et l'intensification des efforts pour concrétiser divers projets destinés à raccourcir les distances entre les wilayas d'Adrar, de Bordj Badji Mokhtar et les wilayas voisines, en phase avec les aspirations des citoyens".

Cette rencontre intervient en application des directives du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la coordination continue et efficace entre le Gouvernement et les représentants du peuple au Parlement, mais aussi en consécration du principe de l'action participative et de la prise en charge optimale des principales préoccupations des citoyens", conclut le communiqué.

## TRANSPORTS

### Vers la création d'une nouvelle compagnie de transport aérien intérieur en Algérie

ABED MEGHIT

Le ministre des Transports, Said Sayoud, a présidé ce jeudi dernier, une réunion technique consacrée à la création d'une nouvelle compagnie spécialisée dans le transport aérien intérieur.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des directives du président Abdellatif Tebboune, visant à améliorer la connectivité entre les différentes régions du pays et à offrir une alternative aux voyageurs confrontés à un

manque de liaisons aériennes. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a réuni plusieurs hauts responsables du secteur, notamment des cadres de l'administration centrale, le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile, les PDG d'Air Algérie et de l'entreprise gestionnaire de l'aéroport d'Alger, ainsi que le directeur général de l'établissement en charge de la gestion des aéroports algériens. À l'issue des discussions, le ministre a donné des instructions visant à accélérer la mise en œuvre des mesures nécessaires pour concrétiser

la création de cette compagnie, qui sera une filiale d'Air Algérie. Cette décision fait suite à l'annonce du président Tebboune, qui a acté, mercredi, la fondation de cette nouvelle entité lors d'une réunion consacrée à l'examen de la situation des compagnies Air Algérie et Tassili Airlines.

Cette nouvelle compagnie aérienne aura pour mission de renforcer la couverture du territoire national en matière de transport aérien, notamment vers les régions enclavées, afin d'améliorer la connectivité et de favoriser le développement économique local.

## ARMÉE

### Djelfa : Journées d'information sur le Centre 12 d'instruction de la 12e division d'infanterie mécanisée

Des Journées d'information sur le Centre 12 d'instruction de la 12e Division

d'infanterie mécanisée de la Première région militaire (1re RM) ont été ouvertes, jeudi, à Djelfa.

Abritée par le Centre d'information territorial de Djelfa, cette manifestation de trois jours a été ouverte par le commandant de la 12e Division d'infanterie mécanisée de la 1re RM, en présence des autorités civiles et militaires et de représentants de la presse nationale.

Dans son allocution à l'occasion, le commandant de la division a souligné l'inscription de cet événement dans le cadre de la mise en œuvre du "plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP)", approuvé par Monsieur le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire

(ANP), et en application du plan sectoriel de communication du commandement des forces terrestres pour l'exercice 2024-2025".

Ces journées d'information, organisées par le commandement des forces terrestres, "visent à renforcer l'unité nationale, notamment le lien Armée-Nation, tout en informant les habitants de la wilaya de Djelfa sur cet établissement de formation militaire sis à Tadmit", a-t-il ajouté.

C'est, également, une opportunité offerte aux jeunes souhaitant rejoindre les rangs de l'ANP, au même titre qu'au grand public, de découvrir le corps de l'armée de l'infanterie, ses composantes et ses différentes spécialités, selon la même source.

A noter que cet événement a été inauguré par la

projection d'un film documentaire sur ce Centre d'instruction et les réalisations de la 12e Division d'infanterie mécanisée, symbolisant le haut niveau d'entraînement et de professionnalisme des unités de l'Armée nationale populaire (ANP). Des ateliers et expositions ont été, également, organisés dans le but de faire connaître ce centre d'instruction au grand public.

L'ouverture de ces Journées sur le Centre d'instruction "Chahid Benmiloud Slimane" a été marquée par une importante affluence de visiteurs, qui ont eu, notamment, droit à des exhibitions sportives en Kouksoul démontrant la condition physique de haut niveau des éléments de la 12e Division d'infanterie mécanisée.

APS

**TISSEMSILT****Une Nouvelle Impulsion pour le Tourisme**

Les travaux de construction du village touristique dans la forêt de Méddad, à Theniet El Had, avancent à un rythme soutenu.

ABED MEGHIT

Ce projet ambitieux témoigne de l'engagement des autorités locales à renforcer le secteur touristique dans la wilaya de Tissemsilt.

Ce village touristique devrait significativement améliorer les capacités d'hébergement et offrir des prestations à des prix compétitifs, attirant ainsi davantage de visiteurs.

La forêt de Méddad, à Theniet El Had, connue pour ses paysages enchanteurs, aspire à devenir une destination phare du tourisme intérieur en Algérie.



Le wali de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fethi, a souligné l'importance de respecter les délais de réalisation du

projet, tout en saluant les efforts du promoteur privé.

Il a réaffirmé l'engagement des autorités à faciliter

les investissements dans le secteur touristique, soulignant que ces initiatives jouent un rôle clé dans le développement local et la création de richesses.

Par ailleurs, l'amélioration des infrastructures, notamment le doublement des routes nationales, contribue à renforcer l'accès à la wilaya et à dynamiser son économie.

Grâce à ces projets structurants, Tissemsilt confirme son potentiel en tant que destination touristique de choix, misant sur ses atouts naturels et patrimoniaux pour bâtir un tourisme durable.

**AİN TEMOUCHENT****Une commission pour examiner la situation du foncier industriel**

Le wali de Aïn Temouchent Mabrouk Ouled Abdennabi a ordonné, jeudi, l'envoi d'une commission d'enquête "pour examiner la situation du foncier industriel dans la zone industrielle d'Aïn Temouchent et recenser les cas d'infractions en vue de poursuites judiciaires contre toute violation de l'affection légale de ces terrains".

Lors de sa supervision des travaux du Conseil exécutif de la wilaya, le wali a donné des instructions aux responsables concernés afin de mener

une inspection sur le terrain de la zone industrielle d'Aïn Temouchent, d'identifier les cas d'occupation illégale et de recenser également les constructions anarchiques érigées dans cette zone. Il a insisté sur la nécessité de poursuivre en justice toute personne en infraction relative à l'occupation illégale du foncier industriel ou à son détournement de son usage initial édicté dans le cahier des charges dédié à l'investissement. Cette démarche s'inscrit dans les mécanismes visant l'assainissement de

la situation du foncier industriel dans la wilaya, indique-t-on. Selon le directeur local de l'Industrie, Hebbaz Kouadri, 21 plaintes ont déjà été déposées auprès de la justice contre les occupants de constructions anarchiques érigées dans la zone industrielle de Aïn Temouchent. La wilaya dispose de 13 zones d'activités et d'une zone industrielle à Aïn Temouchent, s'étendant sur 129 hectares, en plus de la zone industrielle de Tamazoura, qui couvre une superficie de 205 hectares, souligne-t-on.

**MILA****Vers la création de nouveaux pérимètres d'irrigation sur 3.000 hectares**

Le secteur de l'hydraulique dans la wilaya de Mila a bénéficié de l'inscription d'une étude pour la création de nouveaux périmètres d'irrigation sur une superficie totale de 3.000 hectares, a-t-on appris jeudi auprès du directeur local de l'hydraulique, Messaoud Lecheheb.

Le même responsable a précisé que le travail est en cours pour parachever les procédures de sélection

d'un bureau d'étude qualifié pour élaborer cette étude inscrite fin 2024 pour une enveloppe financière de 50 millions DA.

L'objectif est d'élargir la surface irriguée dans la wilaya depuis le barrage de Béni Haroun et des stations d'épuration des eaux usées en leur ajoutant 3.000 hectares de terres agricoles non-irriguées.

La wilaya compte un seul pérимètre d'irrigation

d'une superficie de 4.447 hectares chevauchant les quatre communes d'Oued Athmania, d'Oued Seggan, de Teleghema et de Mechira, a précisé la même source.

Cette étude permettra d'identifier des terres agricoles dans le Nord de la wilaya pour les intégrer aux périmètres d'irrigation arrêtés depuis le barrage de Béni Haroun et les stations d'épuration des eaux

usées, a souligné le même responsable.

La wilaya de Mila dispose de cinq stations d'épuration des eaux usées dont quatre dans les communes du Nord de la wilaya d'Oued Endja, de Sidi Merouane, d'Amira Arrès et de Ferdjouia et se renforcera prochainement par une nouvelle station dans la commune de Rouached dans la même région Nord.

**ORAN****Des projets pour renforcer l'alimentation en eau potable**

Plusieurs projets visant à renforcer l'alimentation en eau potable dans la wilaya d'Oran sont en cours de réalisation, dont certains touchent à leur fin, a-t-on appris auprès de la directrice locale de l'hydraulique, Nassima Tahri.

Le taux de réalisation du projet de raccordement de la zone industrielle de Taftaoui et la commune de Oued Tlelat, à partir du transfert Araba-Oued Tlelat avoisine les 95%, selon une présentation de cette direction résumant les réalisations du secteur.

Ce projet, qui comporte la réalisation de raccordements sur plus de 53 km, ainsi que deux réservoirs d'une capacité totale de 7.000 mètres cubes d'eau, et deux stations de pompage, impactera de manière significative l'alimentation en eau potable (AEP) d'une population de plus 17.000 habitants, qui sera alimentée 24/24, a-t-on précisé de même source.

Le projet de rénovation de la conduite du transfert Chlef-Gargar alimentant la wilaya d'Oran en eau potable, dont plusieurs communes de la partie est (Arzew, Gdyel, Bechtioua), touche également à sa fin avec un taux d'achèvement de 95%, a-t-on fait savoir.

Le projet de l'alimentation en eau potable des étages

supérieurs du pôle urbain Ahmed Zabana, qui consiste à réaliser 1,5 km de conduite, d'un réservoir de 1.000 m<sup>3</sup> et d'une station de pompage, a atteint quant à lui un taux de 5%, selon la même source.

Ce projet permettra de l'approvisionnement des étages supérieurs sans pompage et le réglage de la pression de l'eau, a-t-on expliqué.

**MOSTAGANEM****1,7 milliard DA pour 230 opérations de renforcement de l'approvisionnement en électricité**

La wilaya de Mostaganem a bénéficié d'un nouveau programme d'investissement pour renforcer l'approvisionnement en électricité, comprenant 230 opérations pour un coût total de 1,7 milliard DA, a-t-on appris, jeudi, des services de la wilaya. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé, récemment, une réunion concernant ce programme d'investissement, supervisé par l'unité de wilaya de Mostaganem de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Somelgaz). Ce programme, financé dans le cadre de l'année budgétaire 2025, vise à améliorer le service public et la continuité de l'approvisionnement en électricité, notamment durant la saison estivale, avec un budget total de 1,788 milliard DA, a ajouté la même source.

Le wali a souligné la nécessité de remettre les routes à leur état initial après les travaux de terrassement, en insistant sur le respect des normes de qualité dans les réalisations.

Il a également appelé à un système de travail en rotations continues (3 équipes avec une moyenne de 8 heures par rotation) afin d'accélérer le rythme des travaux et de réceptionner les différents projets dans les délais impartis.

Le même responsable a également invité tous les intervenants économiques et publics à coordonner pendant l'exécution de ce programme pour concrétiser les différentes opérations, a-t-on ajouté.

**ANNABA****Lancement de la réalisation d'une usine de fabrication de chaussures en cuir**

Le tissu industriel de la wilaya d'Annaba sera renforcé prochainement par une nouvelle usine de fabrication de chaussures en cuir dont les travaux de réalisation ont été lancés au niveau de la zone industrielle Meboudja de la commune de Sidi Amar, a-t-on appris jeudi auprès du directeur local de l'industrie, Sofiane Bladene. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que ce projet d'investissement privé sera mis en exploitation "vers la fin de l'année en cours 2025", soulignant que le projet bénéficie de l'appui et de l'accompagnement des autorités de la wilaya en vue de lui permettre d'être opérationnel dans les délais fixés. Un délai de cinq mois est prévu pour la réalisation des bâtiments en deux niveaux de cette usine sur un terrain de 2.200 m<sup>2</sup>, selon la même source qui a souligné que le propriétaire a engagé l'opération d'acquisition des équipements et installations industrielles.

La capacité de production de l'usine qui fait appel à l'expertise italienne dans le domaine de l'industrie de la chaussure est estimée annuellement à 650.000 paires de chaussure pour hommes, femmes et enfants et destinées au marché national et à l'exportation, a-t-on indiqué. Cet investissement industriel est appelé à générer plus de 350 postes d'emploi directs et plusieurs autres dizaines d'emplois indirects, a-t-on également souligné.

**SOUK AHRAS****Fin des travaux de libération et aménagement du couloir de dédoublement de la ligne ferroviaire minière sur 17 km**

Les travaux de libération et d'aménagement du couloir de dédoublement de la ligne ferroviaire minière reliant les deux communes de Dréa et d'Oued Kebrit (Souk Ahras) sur 17 km ont été achevés, a précisé mercredi des responsables du projet.

Les travaux se poursuivent pour libérer la distance restante estimée à 13 km de ce même tronçon, a précisé Abdelhamid Kelai, directeur régional du Projet de modernisation, dédoublement et rectification de la ligne ferroviaire minière Est (Annaba-Bled El

Hadba (Tébessa), en marge de la visite du chantier par le wali de Souk Ahras, Abdelkarim Zinaï.

La réalisation de ce projet tient compte des critères techniques requises, a affirmé le même responsable qui a souligné que le projet fait l'objet d'un suivi continu des autorités locales au regard de son importance pour l'essor du transport ferroviaire et la consolidation du développement économique de la région.

APS

## ENERGIES RENOUVELABLES

### Les projets conjoints au centre d'une rencontre entre M. Yassaâ et l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ a reçu, jeudi, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Algérie, les deux parties s'étant félicitées du progrès réalisé en matière de coopération bilatérale et de projets conjoints, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, du développement de l'hydrogène et de l'efficacité énergétique, selon un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Lors de la rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, "les deux parties se sont félicités du progrès réalisé en matière des projets communs à leur tête le projet +TagatHy+ qui vise à renforcer les compétences techniques via la chaîne de la valeur complète des énergies renouvelables et de l'hydrogène et le projet +South 2 Corridor+ qui représente un pas important vers la consécration de l'Algérie en tant que principal fournisseur de l'hydrogène propre vers l'Europe", ajoute le communiqué.

La rencontre a également été une occasion pour "évaluer les relations de coopération entre l'Algérie et l'Alle-

magne dans le domaine de l'énergie renouvelable, le développement de l'hydrogène et l'efficacité énergétique mais aussi pour explorer les perspectives d'investissement entre les sociétés des deux pays et renforcer l'échange d'expériences et d'expertises outre le transfert de technologie, la formation et les efforts communs à même de réduire l'empreinte carbone conformément aux orientations mondiales de la transition énergétique".

M. Yassaâ a affirmé l'importance du partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne dans le secteur des énergies renouvelables, soulignant l'engagement de l'Algérie à développer des projets durables de nature à renforcer sa place

en tant que plaque tournante stratégique en matière des énergies propres, grâce à ses larges ressources naturelles et humaines.

De son côté, l'ambassadeur allemand a exprimé "la volonté de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie", mettant en avant "les grandes potentialités du secteur énergétique algérien, notamment en matière d'énergies renouvelables et d'hydrogène vert".

Il a également affirmé "la disponibilité de l'Allemagne à soutenir les projets algériens dans ce domaine, à travers des investissements directs et des partenariats stratégiques à long terme", conclut le communiqué.

## JIJEL

### Le ministre de l'Industrie demande aux responsables de la "Chemiserie Djen-Djen" de proposer un modèle standardisé de tabliers d'écoliers

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrib, visitant, jeudi, l'entreprise "Chemiserie Djen-Djen" (Jijel), a appelé ses responsables à proposer un modèle unifié de tabliers pour les élèves du primaire qui pourrait être adopté dès la prochaine année scolaire (2025-2026). M. Sifi Ghrib a visité, au second jour de sa visite dans la wilaya, les ateliers de cette usine située au chef-lieu de wilaya, où il a souligné "la nécessité de proposer au plus vite un modèle unifié de tabliers et de le présenter à une commission constituée d'acteurs du secteur de l'éducation et de modélistes pour sélectionner le meilleur modèle".

Un modèle de tablier, a ajouté le ministre, qui serait confectionné pour être adopté, dans un premier temps, dans les établissements scolaires de la wilaya de Jijel dès la prochaine rentrée

scolaire, avant d'être généralisé, par la suite, dans les écoles du reste du pays.

Il s'agira également, a insisté le ministre de l'Industrie, "d'accorder beaucoup d'attention à la qualité du produit et à son prix", d'autant que les autorités de la wilaya ont fait part de leur disposition à acheter une quantité importante à distribuer lors de la prochaine rentrée scolaire.

M. Sifi Ghrib a également recommandé aux responsables de l'usine "de produire de nouveaux modèles de chemises masculines afin de les mettre en adéquation avec les tendances vestimentaires actuelles".

Il a indiqué, dans ce contexte, "attendre beaucoup des entreprises "Chemiserie Djen-Djen" et la Société nationale de confection, à Bejaia, pour produire des chemises et des vêtements de qualité supérieure en prévi-

sion de la saison estivale. Au cours de sa visite, le ministre de l'Industrie a inspecté les zones 14, 15 et 16 du complexe de trituration de graines oléagineuses et d'extraction d'huiles "Kotama Agrifood", avant d'assister, sur site, au coup d'envoi des essais préliminaires "à vide" au sein de l'unité principale de production d'huiles et de tourteau, où il s'est félicité du fait que les travaux soient "sur le point d'être achevés dans l'ensemble du complexe qui sera prêt avant le mois de mai prochain".

Le ministre a également visité, au deuxième jour de sa visite, une tanrière dans la zone de Heddada, au chef-lieu de wilaya, avant de se rendre dans la commune d'El Milia pour y inspecter les travaux relatifs au projet d'aménagement de la zone industrielle de Bellara.

## BOURSE D'ALGER

### Introduction officielle de la BDL à la bourse

La Banque de développement local (BDL) a été officiellement introduite, jeudi, à la Bourse d'Alger, d'où le début de cotation de ses actions, devenant ainsi la deuxième banque à rejoindre le marché financier.

L'opération de cotation des actions de la BDL a été lancée au siège de la Bourse d'Alger par le directeur général du Trésor public,

Hadj Mohamed Sebaa, représentant le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, en présence du directeur général par intérim de la BDL, Mohamed Mebarek, et du directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs mobilières (SGBV), Yazid Benmouhou, ainsi que du président de la Commission d'organisation et de surveil-

lance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouzenada, du délégué général de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), Rachid Belaid, et de cadres du secteur financier.

A cette occasion, M. Sebaa a estimé que l'introduction de la BDL à la Bourse d'Alger "se veut un événement important" pour le secteur fi-

nancier, voire "une étape supplémentaire" dans le processus de relance du marché financier du pays, ajoutant qu'il s'agit également d'une concrétisation du processus tracé par les Pouvoirs publics pour le développement du système financier, traduisant la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

## HYDROCARBURES

### La compagnie chinoise ZPEC obtient la pré-qualification d'opérateur investisseur (Alnaft)

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a attribué une attestation de pré-qualification à la compagnie chinoise Zhongman Petroleum and Natural Gas Group Corp Ltd.

"ZPEC", en qualité d'opérateur-investisseur onshore, a-t-elle annoncé jeudi dans un communiqué. La remise de cette attestation de pré-qualification s'est déroulée, jeudi, lors d'une cérémonie présidée par Mourad

Beldjehem, président du Comité de direction d'Alnaft, a précisé la même source. L'attestation a été remise par le directeur de la division Promotion et valorisation du domaine minier hydrocarbures au sein d'Alnaft, Lounes Adour, au manager général assistant de la compagnie ZPEC, M. Sun Qi, a ajouté le communiqué.

La compagnie chinoise "accorde, actuellement, un intérêt avéré à l'investissement en Algérie par la partici-

pation au déroulement des DATA ROOM, organisé par Alnaft dans le cadre de l'appel à la concurrence international Algeria Bid Round 2024", a fait savoir l'agence. Fondée en 2003 et entrée en bourse de Shanghai en 2017, ZPEC est une compagnie privée qui active dans l'exploration et la production des hydrocarbures, notamment en Chine et à l'international, à savoir à Kazakhstan et en Irak, a-t-on souligné de même source.

## BLIDA

### Création de trois filiales économiques à l'université Saâd Dahlab

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a supervisé, jeudi, à l'université Saâd Dahlab de Blida, l'inauguration des sièges de trois filiales économiques, qui étaient à l'origine des projets de recherche innovants avant d'être promus en filiales financées par l'université.

Il s'agit des filiales "Ferme universitaire de la Mitidja", "Mycorrhizae", spécialisée dans la production d'engrais biologiques, et d'une filiale spécialisée en médecine et reproduction animale, "donc l'entrée prochaine en service va contribuer à la production nationale et à la consécration de l'autosuffisance", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse.

M. Baddari n'a pas manqué de louer le "rôle économique" dévolu à l'université de Blida au niveau local, du fait qu'elle constitue désormais, a-t-il dit, "une partie prenante des collectivités locales, et qu'elle interagit avec la wilaya et la société, en répondant à ses besoins et préoccupations".

"L'université est devenue un centre vital pour exprimer les préoccupations et leur prise en charge", a-t-il noté. L'objectif de la visite d'aujourd'hui à l'université de Blida est "d'accompagner les autorités locales pour qu'elles puissent à leur tour accompagner l'université dans l'accomplissement de son devoir en tant qu'institution sociale", a ajouté le ministre.

"Outre son rôle dans la diffusion du savoir et la recherche scientifique, l'université est aussi appelée à contribuer à la création des entreprises économiques et à transformer les idées en valeur ajoutée créatrices de richesses et d'emplois pour l'économie nationale", a-t-il estimé, en outre.

Sur place, le ministre a visité une exposition organisée à l'Institut des sciences vétérinaires "Ibn Al Baytar", dédiée à des promoteurs de projets, au nombre de 20, dont le comité de sélection de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat a validé le financement.

Il a relevé, à ce titre, la présence de "plusieurs projets d'étudiants dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat, dont les promoteurs aspirent à en faire des startups et des micro-entreprises économiques".

L'université Saâd Dahlab "vise la création de près de 120 micro-entreprises avant la fin 2025, en plus de 20 startups et 250 brevets d'invention, qui seront valorisés en termes de production et de commercialisation, de manière à renforcer le rôle économique de l'université", a souligné le ministre.

M. Baddari a supervisé, à l'occasion, la remise d'attestations d'implantation de projets innovants dont les promoteurs ont bénéficié de sièges provisoires à l'université pour lancer leur activité, dans le cadre de l'arrêté ministériel 1275.

L'arrêté ministériel n°1275 du 27 septembre 2022 portant sur le mécanisme -un diplôme /une startup-, vise à aider et accompagner les diplômés des établissements d'enseignement supérieur ayant transformé leurs projets innovants en startups.

Le ministre a, également, inspecté la plateforme biotechnologique de reproduction animale. Il a déclaré à son propos, qu'il s'agit de "l'unique plateforme en Algérie et en Afrique spécialisée dans la reproduction des animaux de boucherie" et qu'elle est appelée à "jouer un important rôle économique et scientifique dans le développement de certaines races, tout en contribuant à la hausse de la production de viande et du lait et dérivés".

APS

## BOURSES MONDIALES

### Les marchés mondiaux souffrent, plombés par la guerre commerciale

Les Bourses mondiales ont été chamboulées par les nouveaux développements dans la guerre commerciale menée par les Etats-Unis, Wall Street ayant été particulièrement touchée, tandis que l'or a atteint un nouveau record historique en tant que valeur refuge par excellence, frôlant les 3.000 dollars.

Vers 20H55 GMT, l'once du métal jaune grimpait de 1,88% à 2.988,54 dollars, dépassant son précédent sommet historique de 2.956,19 dollars atteint fin février.

En parallèle, le dollar se maintient en petite hausse par rapport à l'euro, prenant 0,32% à 1,0855 dollar pour un euro.

La Bourse de New York a terminé en forte baisse jeudi, plombée par les nouveaux développements dans la guerre commerciale menée par les Etats-Unis, et inquiète des conséquences de ces mesures sur la croissance américaine.

Le Dow Jones a cédé 1,30% et l'indice Nasdaq a reculé de 1,96%.

L'indice élargi S&P 500 a lâché 1,39% à 5.521,52 points et est entré en zone de correction, c'est-à-dire qu'il a perdu 10% depuis son plus haut de l'année atteint le 19 février.

Les cours de l'or noir ont reculé jeudi, lestés par la publication d'un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoyant une offre mondiale excédentaire en 2025 même en cas de



pause de la hausse de production de l'Opep+ après avril.

Le prix du baril de Brent de la mer du

Nord a perdu 1,51% à 69,88 dollars et le baril de West Texas Intermediate a reculé de 1,67% à 66,55 dollars.

### La Bourse de Paris termine en petite baisse

La Bourse de Paris a terminé en petite baisse jeudi, les investisseurs restant prudents face à de nouvelles menaces de droits de douane de l'administration

Trump, ciblant cette fois directement la France.

Le CAC 40, l'indice vedette de la place de Paris, a fini sur un recul de 0,64% à

7.938,21 points, soit une perte de 50,75 points.

La veille, il avait terminé en hausse de 0,59%, pour s'établir à 7.988,96 points.

### Wall Street flanche, chamboulée par les nouvelles menaces douanières

La Bourse de New York a terminé en forte baisse jeudi, plombée par les nouveaux développements dans la guerre commerciale menée par les Etats-Unis,

et inquiète des conséquences de ces mesures sur la croissance américaine.

Le Dow Jones a cédé 1,30% et l'indice Nasdaq a reculé de 1,96%. L'indice élargi

S&P 500 a lâché 1,39% à 5.521,52 points et est entré en zone de correction, c'est-à-dire qu'il a perdu 10% depuis son plus haut de l'année atteint le 19 février.

### Hausse prudente des Bourses en Asie

Les Bourses en Asie s'efforçaient de rester dans le vert vendredi, dans des échanges volatils et sous pression après une forte baisse à Wall Street et alors que plane toujours le spectre d'une guerre commerciale minant l'économie mondiale, amenant l'or à un nouveau sommet.

A la Bourse de Tokyo vers 02H30

GMT, l'indice Nikkei gagnait 0,35% à 36.919 points, après avoir ouvert en légère baisse. L'indice élargi Topix avançait de 0,40% à 2.709 points. La Bourse de Taipei progressait de 0,21%, Sydney de 0,34%. Séoul cédait en revanche 0,20%.

Les places chinoises se renforçaient aussi: l'indice hongkongais Hang Seng

gagnait 1,40%, l'indice composite de Shanghai 1,05% et celui de Shenzhen 0,92%. L'or, valeur refuge par excellence, s'est hissé vendredi à un nouveau record historique à 2.990,21 dollars l'once. Il a ensuite modéré légèrement ses gains. Vers 02H30 GMT, la monnaie japonaise reculait de 0,30% à 148,25 yens pour un dollar.

### L'or pour la première fois à plus de 3000 dollars

L'or a franchi vendredi le palier des 3.000 dollars l'once, une première dans son histoire, galvanisé par son statut de valeur refuge face aux inquiétudes géopolitiques.

L'once d'or a grimpé vendredi jusqu'à 3.004,94 dollars. Vers 10H40 GMT, elle prenait 3,36% à 2.990,20 dollars. L'once d'or avait déjà dépassé jeudi son précédent

record de février dans la foulée des nouvelles menaces du président américain Donald Trump. La dernière menace en date du président américain, sur l'alcool européen, a largement contribué ces dernières heures à faire monter le prix du métal jaune.

L'UE avait annoncé mercredi des droits de douane sur plusieurs produits

américains, dont le bourbon, les motos ou les bateaux, en représailles aux taxes américaines de 25% entrées en vigueur le même jour sur l'acier et l'aluminium.

Le prix de l'or bénéficie enfin de la demande des banques centrales, qui cherchent à se couvrir des risques grâce à des lingots.

### Pétrole: le baril de Brent à plus de 70 dollars



Les cours du pétrole sont en hausse vendredi, portés par un sentiment de soulagement des marchés boursiers qui minorent le risque d'un "shutdown" américain, qui paralyserait les dépenses du pays, après le revirement d'un cadre du parti démocrate.

Vers 10H20 GMT (11H20 à Paris), le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, prenait 1,04% à 70,61 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en avril, gagnait 1,13% à 67,30 dollars.

Le chef des démocrates au Sénat, Chuck Schumer, qui avait affirmé mercredi que son camp était uni contre le budget soutenu par le président américain Donald Trump, a finalement an-

noncé jeudi qu'il voterait pour à titre personnel, en raison de son inquiétude au sujet des conséquences d'une paralysie. Le marché pétrolier reste également très attentif aux annonces de nouvelles

mesures de relance de la Chine, premier importateur mondial d'or noir, après l'annonce la semaine dernière d'un objectif de croissance économique ambitieux d'environ 5%.

## DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS

### Le Canada porte plainte devant l'OMC contre les Etats-Unis sur l'acier et l'aluminium

Le Canada a déposé une plainte devant l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) contre les droits de douane de 25% imposés par le président américain Donald Trump sur l'acier et l'aluminium, a annoncé jeudi l'organisation basée à Genève.

"Le Canada engage une procédure de règlement des différends dans le cadre de l'OMC concernant les droits imposés par les Etats-Unis sur l'acier et l'aluminium", a indiqué l'OMC dans un communiqué. Ces droits de douane sont entrés en vigueur mercredi.

Le pays estime que ces mesures "sont incompatibles avec les obligations des Etats-Unis" en matière de commerce international, ajoute l'OMC. Le Canada est le premier fournisseur des Etats-Unis pour l'acier et l'aluminium.

Il est particulièrement dans le viseur de Donald Trump qui avait envisagé mardi de doubler ces droits de douane contre Ottawa, avant de se raviser. Ottawa avait déjà déposé plainte devant l'OMC la semaine dernière contre les droits de douane de 25% instaurés par l'administration américaine sur l'essentiel de ses produits importés aux Etats-Unis. Donald Trump avait finalement suspendu temporairement la plupart de ces droits de douane imposés au Canada comme au Mexique jusqu'à début avril.

## BURKINA FASO

### Le FMI finance un programme de soutien de 302 millions de dollars sur la période 2023-2027

Le Burkina Faso bénéficie d'un programme de soutien du Fonds monétaire international (FMI) à hauteur de 302 millions de dollars, a annoncé jeudi à Ouagadougou le représentant résident de l'institution.

Selon un communiqué de la primature burkinabé, le représentant résident du FMI au Burkina Faso, William Gbohoui, a été reçu en audience jeudi par le Premier ministre burkinabé Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo et leurs discussions ont porté sur les objectifs stratégiques du gouvernement en matière de gouvernance et de transparence.

M. Gbohoui a annoncé que le Burkina Faso bénéficie d'un programme de soutien à travers une Facilité élargie de crédit (FEC) pour la période 2023-2027 et le Premier ministre a insisté sur l'amélioration de la gouvernance, de la transparence et de l'efficacité des différentes interventions, indique le communiqué.

Le Burkina Faso, membre du FMI depuis 1963, a bénéficié de plusieurs programmes d'assistance financière et technique de cette institution.

APS

## SOLIDARITÉ

# Célébration à Alger de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques

La Direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya d'Alger a organisé, jeudi, une cérémonie à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques (14 mars) sous le slogan "Accompagner les personnes à besoins spécifiques : notre engagement pour le développement".

Dans une allocution lue en son nom par le Directeur général de la protection et de la promotion des personnes à besoins spécifiques, Mourad Benamzal, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a mis en avant "les efforts de l'Etat en matière de protection et de promotion des personnes à besoins spécifiques, ainsi que les programmes de prise en charge, d'accompagnement et d'intégration socioéconomique de cette catégorie".

La ministre a évoqué, dans ce cadre, le programme du secteur de la Solidarité nationale dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement spécialisés au profit des enfants à besoins spécifiques, et ce, à travers "des établissements spécialisés encadrés par des enseignants, des psychologues, des éducateurs et des assistants sociaux, mais aussi l'aménagement d'espaces au niveau des centres psychopédagogiques pour la prise en charge des enfants atteints de troubles du spectre autistique".

Mme Mouloudji a également rappelé que son dépar-



tement avait mis en place "un système de services et des programmes sociaux comprenant plusieurs mesures au profit de cette catégorie, notamment l'allocation, la

couverture sociale, la gratuité et la réduction des tarifs des transports", ajoutant que le secteur "s'emploie à renforcer l'intégration des personnes à besoins spécifiques dans tous les aspects de la vie, notamment dans les domaines culturel, créatif et sportif".

Conscient de l'importance du rôle des associations en la matière, le ministère de la Solidarité nationale tend à associer ces dernières à "la formulation de propositions sur l'élaboration de programmes liés à la protection et à la promotion des personnes à besoins spécifiques", et ce, à travers "leur participation aux différentes commissions en lien avec le domaine du handicap dans le secteur", a expliqué la ministre.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence des autorités locales et de représentants de certains organismes et associations, a été marquée par l'organisation d'une exposition de produits artisanaux réalisés par des enfants à besoins spécifiques, avec la participation des établissements spécialisés relevant du secteur de la Solidarité nationale et d'associations actives dans ce domaine.

## AGRICULTURE

### M. Cherfa préside une réunion de la Commission intersectorielle de lutte contre le criquet

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, a présidé, jeudi, la première réunion de la Commission intersectorielle de lutte contre le criquet, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, a présidé, jeudi, la première réunion de la Commission intersectorielle de lutte contre le criquet, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion a été consacrée à l'examen de

la situation actuelle concernant les essaims de criquets récemment apparus dans certaines zones frontalières du sud du pays", précise le communiqué. Lors de cette rencontre, un exposé a été présenté sur "l'évolution de la situation acridienne, ainsi que sur le dispositif opérationnel, les moyens mobilisés sur le terrain pour lutter contre ce fléau, et les mesures préventives à adopter de manière anticipée, en temps et lieu opportuns", selon la même source.



## MASCARA

### Mise en avant de la contribution de la femme artisanale au développement économique (colloque)



Les participants à un colloque intitulé "Le rôle de la femme artisanale dans le développement de l'industrie artisanale", organisé jeudi à Mascara, ont mis en avant la contribution de la femme artisanale au développement économique durable.

A ce sujet, Farah Zineb, professeure en sciences économiques à l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara, a souligné que la femme artisanale joue un rôle essentiel dans le développement économique durable en intégrant le domaine de l'entrepreneuriat à travers la création de micro-entreprises artisanales qui participent au marché du travail.

Elle a ajouté que la femme

artisanale a grandement contribué à la préservation de nombreux métiers artisanaux menacés de disparition, tels que la poterie et la vannerie, favorisant ainsi le dynamisme du marché des produits artisanaux dans plusieurs régions du pays, notamment dans les zones rurales de la wilaya de Mascara.

De son côté, Rachida Sahraoui, doctorante à la même université, a souligné que la femme artisanale joue un rôle majeur dans le développement économique à travers ses entreprises artisanales, qui approvisionnent le marché national en divers produits artisanaux traditionnels.

Elle a également mis en

avant leur rôle dans la créa-

tion d'emplois, en particulier pour les femmes au foyer et les diplômées des centres de formation professionnelle. La conférencière a également abordé les efforts de l'Etat pour soutenir la femme artisanale, notamment l'accompagnement dans la création de micro-entreprises et l'ouverture de débouchés commerciaux pour leurs produits, à travers leur participation à divers salons et foires de l'artisanat traditionnel organisés à travers le pays.

A noter que ce colloque a été organisé à l'initiative de la Chambre locale de l'artisanat et des métiers, en collaboration avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat, dans le cadre de la première édition du Salon de l'artisanat féminin, dont les activités ont pris fin, jeudi à la Maison de l'Artisanat et des Métiers de Mascara.

Cette manifestation de trois jours organisée par la chambre préfecture, en coordination avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat, s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme.

Elle a réuni 50 artisanes de la wilaya, spécialisées dans divers métiers artisanaux, tels que la poterie, la vannerie en doum, ainsi que la fabrication de gâteaux et de plats traditionnels.

## ORAN

### Des projets pour renforcer l'alimentation en eau potable



Plusieurs projets visant à renforcer l'alimentation en eau potable dans la wilaya d'Oran sont en cours de réalisation, dont certains touchent à leur fin, a-t-on appris auprès de la directrice locale de l'hydraulique, Nassima Tahri. Le taux de réalisation du projet de raccordement de la zone industrielle de Tafraouï et la commune de Oued Tlelat, à partir du transfert Araba-Oued Tlelat avoisine les 95%, selon une présentation de cette direction résumant les réalisations du secteur. Ce projet, qui comporte la réalisation de raccordements sur plus de 53 km, ainsi que deux réservoirs d'une capacité totale de 7.000 mètres cubes d'eau, et deux stations de pompage, impactera de manière significative l'alimentation en eau potable (AEP) d'une population de plus 17.000 habitants, qui sera alimentée 24/24, a-t-on précisé de même source. Le projet de rénovation de la conduite du transfert Chelif-Gargar alimentant la wilaya d'Oran en eau potable, dont plusieurs communes de la partie est (Arzew, Gdyel, Bethioua), touche également à sa fin avec un taux d'achèvement de 95%, a-t-on fait savoir. Le projet de d'alimentation en eau potable des étages supérieurs du pôle urbain Ahmed Zabana, qui consiste à réaliser 1,5 km de conduite, d'un réservoir de 1.000 m<sup>3</sup> et d'une station de pompage, a atteint quant à lui un taux de 5%, selon la même source. Ce projet permettra de l'approvisionnement des étages supérieurs sans pompage et le réglage de la pression de l'eau, a-t-on expliqué.

APS

## ARGENTINE - PROCÈS MARADONA

### Deux avocats récusés, premiers témoins mardi prochain

Le procès sur les circonstances de la mort de Diego Maradona en 2020 s'est poursuivi jeudi en Argentine, une brève deuxième audience sur des points de procédure qui a vu

la récusation de deux avocats de la défense, avant le début mardi des premiers témoignages. Les juges ont décidé d'écartier Rodolfo Baqué et Martin De Vargas, deux des trois avocats de l'infirmier Ricardo Almiron car ils doivent aussi assurer la défense d'une autre infirmière, Gisela Madrid, qui sera jugée à part des sept accusés, en juillet à priori. Les avocats d'autres accusés avaient invoqué un potentiel conflit d'intérêt.

"Les juges ont décidé de m'exclure du procès parce qu'ils ne veulent pas que je dise que Maradona a été tué", a dénoncé Me Baqué, pointant, selon lui, la responsabilité du neurochirurgien Luciano Luque, de la psychiatre Agustina Cosachov et du psychologue Carlos Diaz dans la mort à 60 ans de la légende du football, d'une crise cardio-respiratoire, le 25 novembre 2020, sur un lit médicalisé d'une résidence de Tigre, au nord de Buenos Aires.

Il a annoncé faire appel de cette décision. Sept praticiens - médecins, psychiatre, psychologue, infirmiers - sont jugés pour "homicide avec dol éventuel", caractérisé



lorsqu'une personne commet une négligence tout en sachant qu'elle peut entraîner la mort.

Ils encourent de 8 à 25 ans de prison, dans un procès qui devrait durer jusqu'à la mi-juillet, au rythme de deux audiences

par semaine, selon le tribunal, avec plusieurs dizaines de témoins attendus (dont le nombre n'a pas été précisé) entre experts, familles, proches, médecins de Maradona au fil des ans. Mardi lors de la prochaine audience prévue à partir

de 09H00 locales (12H00 GMT), sont attendus, a indiqué le ministère public, les premiers témoignages : ceux des trois policiers qui ont pénétré dans la chambre médicalisée peu après l'annonce de la mort de Maradona.

## MEXIQUE

### 42 kg de fentanyl saisis près de la frontière avec les Etats-Unis

Le Mexique a annoncé vendredi avoir saisi 42 kg de fentanyl dans une ville frontalière avec les Etats-Unis, au nord-ouest du pays, dans le cadre d'une vaste opération anti-drogue. La saisie a été effectuée à Tecate (Basse-Californie), dans le cadre d'une opération lancée en février.

Cette dernière fait partie des engagements pris par le Mexique pour que le président américain Donald Trump suspende sa menace d'imposer des droits de

douane de 25% sur les importations mexicaines. La drogue a été découverte avec 7 kilos d'héroïne dans une voiture où se trouvaient trois personnes, qui ont tenté d'échapper aux autorités, ont annoncé dans un communiqué le parquet et les forces de l'ordre.

Deux adultes - un homme et une femme - ainsi qu'un adolescent ont été arrêtés. Ils sont membres d'un groupe criminel qui opère dans la zone du Pacifique", a précisé sur X le secrétaire (ministre) à la Sécu-

rité, Omar Garcia Harfuch. Avec cette saisie, l'opération anti-drogue à la frontière mexicaine atteint un total de 107,9 kg de fentanyl saisis et 1.409 personnes arrêtées, selon un bilan officiel.

Le fentanyl est un opioïde de synthèse associé à des dizaines de milliers de morts chaque année aux Etats-Unis. Donald Trump justifie par le trafic de fentanyl en provenance du Mexique et du Canada l'imposition de droits de douane à ses deux partenaires commerciaux.

## ETATS-UNIS

### Un avion prend feu à l'atterrissement, aucune victime

Un avion de la compagnie américaine American Airlines a pris feu jeudi après avoir atterri sur une piste de l'aéroport international de Denver dans le Colorado (centre), selon des images diffusées sur les réseaux sociaux.

Ces images ont montré l'appareil enveloppé de fumée et des passa-

gers debout sur une aile de l'avion, dans l'attente des secours. American Airlines et le régulateur américain de l'aviation, qui gère le trafic aérien, ont déclaré dans deux communiqués séparés et relayés par des médias locaux, que l'avion avait été détourné vers Denver après avoir subi des problèmes au niveau

du moteur. "Les 172 passagers et les six membres d'équipage ont débarqué et sont en train d'être transférés vers le terminal", a indiqué la compagnie aérienne dans un communiqué.

L'avion devait rallier Colorado Springs à Dallas-Fort Worth dans le Texas, selon la chaîne locale.

## VENEZUELA

### 5,4 tonnes de cocaïne saisies dans l'ouest du pays près de la frontière colombienne



Les autorités vénézuéliennes ont saisi 5,4 tonnes de cocaïne ainsi que des semi-submersibles et des armes dans le nord-

ouest du pays, dans la zone du lac de Maracaibo, près de la frontière colombienne, a annoncé vendredi le ministre de

l'Intérieur Diosdado Cabello. Une quantité de "5,4 tonnes de cocaïne d'une très grande pureté" a été saisie, a affirmé le ministre évoquant un possible record national.

"Il faudrait regarder les archives (de saisie) mais il est difficile de trouver une saisie de drogue aussi importante" au Venezuela, a-t-il dit. La cocaïne "fabriquée en Colombie" était transportée dans des bateaux et submersibles" de fabrication "rudimentaire", a précisé le ministre, exhibant aussi des appa-

reils de détection de monoxyde de carbone, expliquant que les trafiquants font surface une fois que le détecteur dépasse une certaine limite.

Les bateaux passaient par un cours d'eau reliant la Colombie au lac de Maracaibo, plus grand lac d'Amérique du sud et qui a un débouché sur la mer des Caraïbes, a-t-il précisé.

Au moins neuf personnes, dont deux maires du Parti socialiste uni du Venezuela (PSUV), le parti au pouvoir dont M. Cabello est le numéro 2, ont

été arrêtées lors de l'opération baptisée "Eclair". L'opération a donné lieu à des affrontements entre autorités et trafiquants.

"Deux personnes sont mortes", a annoncé M. Cabello, précisant que des arrestations sont encore en cours. D'importantes quantités de carburants et d'armes ont également été saisies, a-t-il ajouté. Cette saisie porte à huit tonnes la quantité de cocaïne saisie depuis le début de l'année, selon le ministre.

APS

## ITALIE

### Un séisme de 4,7 degrés secoue Foggia dans le sud du pays

Un tremblement de terre d'une magnitude de 4,7 degrés s'est produit, vendredi soir, à Foggia, dans la région des Pouilles (sud de l'Italie).

Le séisme a été enregistré dans la province de Foggia à 20h37 et ressenti le long de la côte Adriatique jusqu'à Bari, chef-lieu de la région des Pouilles, a indiqué l'Institut national de géophysique et volcanologie (INGV), précisant que l'épicentre se trouvait dans la mer à une profondeur de 1 kilomètre.

La secousse a été ressentie dans presque toute la région et suivie peu après par une réplique de magnitude 3,8, a ajouté la même source.

Selon la protection civile, le tremblement de terre n'a pas fait de victimes ni causé de dégâts matériels.

Un séisme de magnitude 4,4 avait frappé, dans la nuit de mercredi à jeudi, la zone volcanique des Champs Phlégréens, près de Naples, sans faire de blessé grave ni de gros dégâts mais suscitant la panique des habitants de cette métropole du sud de l'Italie.

## Egypte

### 10 morts dans une collision entre un train et un minibus près d'El Ismaïlya



Au moins dix personnes ont été tuées et 12 autres blessées jeudi lorsqu'un minibus a été percuté par un train dans la province d'Ismailia, dans le nord-est de l'Egypte, selon un communiqué du ministère de la Santé.

L'accident s'est produit alors que le minibus tentait de traverser rapidement la voie ferrée en dehors du passage à niveau désigné, a indiqué la Compagnie nationale des chemins de fer égyptiens (ENR) dans un communiqué. Treize ambulances ont été dépêchées sur les lieux, et les victimes ont été transférées à l'hôpital central El Qantara Sharq.

Le Premier ministre égyptien Moustafa Madbouli a chargé le ministère de la Solidarité sociale d'allouer 100.000 livres égyptiennes (environ 1.974 dollars américains) d'indemnisation à la famille de chaque victime.

## ROUGEOLE

### Explosion des cas en Europe (OMS)

Le nombre de cas de rougeole a été multiplié par deux en Europe en 2024, atteignant un seuil inédit depuis 25 ans, s'est inquiétée jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), insistant sur l'importance de la vaccination.

En 2024, 127.350 cas de rougeole et 38 décès ont été enregistrés à travers la région Europe de l'OMS, qui s'étend jusqu'en Asie centrale. Avec respectivement 30.692 et 28.147 cas, la Roumanie et le Kazakhstan ont été les deux pays européens les plus touchés. La moitié des cas ont requis une hospitalisation, a souligné l'organisation, relevant que les enfants de moins de cinq ans constituaient 40% des cas.

"La rougeole est de retour, et c'est un avertissement", a dit le directeur régional de l'OMS, Hans Kluge, cité dans un communiqué, appelant les autorités à intensifier les efforts d'immunisation face aux communautés sous-vaccinées. En 2023, 500.000 enfants à travers la région n'ont pas reçu leur première dose du vaccin.

"Sans des taux de vaccination élevés, il n'y a pas de sécurité sanitaire", a insisté M. Kluge. Maladie virale très contagieuse, la rougeole est souvent bénigne, mais peut entraîner des complications graves, respiratoires et neurologiques. L'Europe représentait en 2024 un tiers des cas de rougeole dans le monde.

Les cas dans la région avaient pourtant largement diminué depuis 1997, atteignant un minimum de 4.440 cas en 2016. Une première flambée avait été observée en 2018 et 2019. Les cas explosent à nouveau depuis 2023 du fait notamment du recul de la couverture vaccinale pendant l'épidémie de Covid-19.

## MALADIE À VIRUS MARBURG

### La Tanzanie déclare la fin de l'épidémie

La Tanzanie a déclaré jeudi la fin de l'épidémie de la maladie à virus de Marburg après n'avoir enregistré aucun nouveau cas en 42 jours, soit depuis le décès du dernier cas confirmé le 28 janvier dernier.

"Bien que l'épidémie ait été déclarée terminée, nous restons vigilants pour réagir rapidement si des cas sont détectés, et nous soutenons les efforts continus pour fournir un appui psychosocial aux familles touchées par l'épidémie", a indiqué le Représentant de l'OMS en Tanzanie, Charles Sagoe-Moses, saluant le dévouement des professionnels de santé de première ligne et les efforts des autorités nationales et des partenaires, qui "ont porté leurs fruits".

L'épidémie, au cours de laquelle deux cas confirmés et huit cas probables (tous décédés) ont été enregistrés, était la deuxième dans le pays. Cette épidémie déclarée le 20 janvier et la précédente de 2023 se sont toutes deux produites dans la région de Kagera au nord-est.

En réponse à l'épidémie la plus récente déclarée le 20 janvier dernier, les autorités sanitaires tanzaniennes ont mis en place des systèmes de coordination et de réponse aux niveaux national et régional, avec le soutien de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de ses partenaires.

Elles ont par ailleurs renforcé les mesures de contrôle pour détecter rapidement les cas, améliorer les soins cliniques et la prévention des infections ainsi que renforcer la collaboration avec les communautés pour sensibiliser et aider à freiner la propagation du virus.

La maladie à virus de Marburg est très virulente et provoque une fièvre hémorragique.

Ce virus appartient à la même famille que celui responsable de la maladie à virus Ebola.

Elle commence brusquement, avec des signes tels qu'une forte fièvre, des maux de tête sévères et un malaise sévère chez les patients qui peuvent développer des symptômes hémorragiques graves dans les sept jours.

APS

## P A L E S T I N E

### Ghaza : le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 48.524 martyrs et 111.955 blessés



Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 48.524 martyrs et 111.955 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué jeudi les autorités palestinienne de la santé.

Selon la même source, les corps de 9 martyrs et 14 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les

autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste qui a

provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. La première phase de cet accord a pris fin le 1er mars.

### Les attaques "systématiques" de l'occupant sioniste contre la santé reproductive à Ghaza sont des "actes génocidaires" (ONU)

Les attaques "systématiques" menées par l'occupant sioniste contre la santé reproductive dans la bande de Ghaza sont des "actes génocidaires", a affirmé jeudi une commission d'enquête des Nations unies.

"La commission a constaté que les autorités (sionistes) ont en partie détruit la capacité des Palestiniens à

Ghaza - en tant que groupe - à faire des enfants, à travers la destruction systématique des soins de santé sexuelle et reproductive", a-t-elle indiqué dans un communiqué.

Selon l'ONU, un génocide est un crime "commis dans l'intention de détruire, ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux", et cinq types d'actes peuvent être considérés comme constitutifs d'un génocide.

La commission estime que deux d'entre eux concernent Ghaza: les "mesures visant à entraver les naissances" et la "souffrance intentionnelle" d'un groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique".

"Le ciblage des installations de soins de santé reproductive, notamment

par des attaques directes contre les maternités et la principale clinique de fécondation in vitro de Ghaza, combiné à l'utilisation de la famine comme méthode de guerre, a eu un impact sur tous les aspects de la reproduction", a déclaré la présidente de la commission, Navi Pillay.

Ces violations ont causé des "souffrances physiques et mentales immédiates aux femmes et aux jeunes filles", mais ont "aussi des effets irréversibles à long terme sur la santé mentale et sur les possibilités pour les Palestiniens, en tant que groupe, de faire des enfants", a ajouté la Sud-Africaine, qui fut notamment présidente du Tribunal pénal international pour le Rwanda et juge à la Cour pénale internationale (CPI).

Dans ce nouveau rapport, la commission pointe du doigt la destruction par les forces de l'occupation sioniste de la plus grande clinique de fécondation in vitro al Basma, qui conservait des milliers d'embryons.

Cette destruction "visait à empêcher les naissances de Palestiniens à Ghaza" et constitue "un acte génocidaire", selon la commission, créée

par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU en 2021. Elle conclut également que cette destruction "visait à détruire les Palestiniens de Ghaza en tant que groupe".

Par ailleurs, la commission se penche sur les conséquences du blocage de l'aide humanitaire par l'entité sioniste à Ghaza dans le cadre de l'agression sioniste ayant ravagé l'enclave palestinienne depuis octobre 2023 avant qu'un cessez-le-feu n'entre en vigueur le 19 janvier dernier.

Les forces sionistes "ont délibérément imposé des conditions de vie visant à entraîner la destruction physique des Palestiniens de Ghaza", selon la commission, pour qui il s'agit également d'"un acte génocidaire".

"Des femmes et des jeunes filles sont mortes de complications liées à la grossesse et à l'accouchement en raison des conditions imposées par les autorités (sionistes), qui leur ont refusé l'accès aux soins de santé reproductive - des actes qui relèvent du crime contre l'humanité d'extermination", relève également la commission.

### Seuls 16 % des centres de santé fonctionnent dans le nord de Ghaza (ONU)

Les Nations Unies ont exprimé mercredi leur inquiétude face à la lenteur des progrès réalisés dans le cadre des efforts visant à rétablir le système de santé dans la bande de Ghaza, soulignant que seuls 16 % des centres de santé fonctionnent pleinement ou partiellement dans le nord de l'enclave Palestinienne.

"Les efforts pour rétablir le système de santé à Ghaza se poursuivent, mais les progrès sont lents", a indiqué Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, lors d'un point de

presse quotidien. "Dans le gouvernorat de Ghaza-Nord, seuls 16 % des centres de santé fonctionnent pleinement ou partiellement.

Cela comprend trois hôpitaux sur cinq, six centres médicaux sur cinquante et quatre centres de soins de santé primaires sur plus de deux douzaines", a-t-il alerté.

Par ailleurs, le porte-parole du SG de l'ONU a évoqué les difficultés d'accès aux biens vitaux auxquelles sont confrontés les Palestiniens dans la bande de Ghaza. "Nos collègues humanitaires préviennent

qu'après onze jours sans aide humanitaire à Ghaza, les progrès cruciaux réalisés au cours des six premières semaines du cessez-le-feu continuent de s'effriter", a-t-il regretté.

"Dans toute la bande de Ghaza, il devient de plus en plus difficile pour la population d'avoir accès à la nourriture, à de l'eau, à des soins médicaux et à d'autres biens vitaux en quantité suffisante", a-t-il précisé.

D'autre part, Stéphane Dujarric a souligné que "la gestion des déchets solides reste également un enjeu majeur", relevant que "les

dépotoirs excédentaires créent des conditions de vie insalubres et augmentent les risques pour la santé publique". Il a, à ce titre, fait savoir que "le problème est aggravé par le manque de pièces de rechange, 80 % des véhicules et conteneurs de collecte des déchets étant endommagés ou détruits".

"Nos collègues ont constaté une gestion inadéquate des déchets médicaux infectieux, ainsi que le mélange de déchets solides et de débris contaminés par des explosifs", a-t-il également regretté.

## CHOLÉRA

### Au moins 31 morts et plus de 1.500 cas en Ethiopie (nouveau bilan)

Au moins 31 personnes sont mortes du choléra et plus de 1.500 cas ont été signalés dans l'ouest de l'Ethiopie, où la maladie se "propage rapidement", selon un nouveau bilan donné vendredi par Médecins sans frontières (MSF).



"Le choléra se propage rapidement dans l'ouest de l'Ethiopie (...) mettant en danger des milliers de vie", déplore MSF dans un communiqué. L'ONG fait état d'au moins 31 décès et plus de 1.500 cas dans la région de Gambella, frontalier du Soudan du Sud, en se basant sur les chiffres du bureau régional de santé. La situation dans l'ouest de l'Ethiopie est aggravée par

l'arrivée de personnes qui fuient les violences au Soudan du Sud et traversent "la frontière en quête de soins médicaux d'urgence", ajoute-t-elle.

Une épidémie de choléra a été déclarée en octobre 2024 au Soudan du Sud. Un précédent bilan, donné le 22 février par un responsable médical local, faisait état d'au moins 15 morts et plus de 200 cas de-

puis début février. En 2023, le nombre de cas de choléra signalés dans le monde avait augmenté de 13% et les décès de 71% par rapport à 2022, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

"Plus de 4.000 personnes sont mortes (...) de cette maladie évitable et facilement traitable", a-t-elle déploré. Le choléra est une infection diarrhéique

aiguë provoquée par l'absorption d'aliments ou d'eau contaminés par une bactérie, le bacille vibrio cholerae ou vibron cholérique. Les trois-quarts des personnes infectées ne présentent aucun symptôme. Mais la maladie peut être redoutable pour 10 à 20% des cas, avec diarrhées sévères et vomissements qui provoquent une déshydratation accélérée.

### Le Zimbabwe dénombre 124 cas dans un nouveau foyer d'épidémie



Le Zimbabwe a recensé 124 cas confirmés de choléra depuis l'apparition d'un nouveau foyer de cette maladie en novembre de l'an dernier, a rapporté vendredi le ministre de la Santé et de la Protection de l'enfance, Douglas Mombeshora.

S'exprimant lors d'une conférence de presse à Harare, capitale du pays, M. Mombeshora a déclaré que le Zimbabwe avait recensé 15 décès confirmés, 608 cas suspects et 566 guérisons. Six des dix provinces du pays ont été touchées, mais la grande

majorité des cas récents ont été recensés dans la province du Mashonaland central, a indiqué le ministre.

Selon M. Mombeshora, la plupart des cas ont été identifiés chez des mineurs artisanaux le long de la rivière Mazoe et dans la petite ville agricole de Glendale dans le Mashonaland central. "Les mineurs artisanaux se déplacent d'un endroit à l'autre et en se déplaçant, ils propagent aussi le choléra."

En conséquence, nous avons observé une persistance des cas provenant de la province du Mashonaland central, en particulier le long de la rivière Mazoe où a lieu beaucoup d'orpaillage", a-t-il déclaré. "Nous étudions la possibilité de nous procurer davantage de vaccins, car nos stocks sont épuisés. Il ne nous reste plus que 4.000 doses disponibles, ce qui n'est pas suffisant pour prendre en charge les zones affectées", a ajouté le ministre.

M. Mombeshora a également révélé que des foyers récurrents de choléra continuaient de frapper le Zimbabwe, principalement par manque d'infrastructures hydrauliques et sanitaires durables.

### GRANITÉS Certaines préparations déconseillés aux enfants de moins de huit ans (chercheurs britanniques)

Les enfants de moins de huit ans ne devraient pas consommer de granités, préparations de glace pilée aux couleurs fluo très populaires, qui contiennent du glycérol, alertent des chercheurs britanniques.

Ce colorant incolore et inodore au goût sucré peut provoquer des maux de tête, des nausées et, dans certains cas, une perte de connaissance. Dans une

étude publiée mardi dans la revue médicale spécialisée Archives of Disease in Childhood, des chercheurs ont analysé une "récente augmentation" du nombre d'hospitalisations d'enfants ayant mangé ces granités au Royaume-Uni et en Irlande, connus sous le nom de "slushies".

Selon eux, les enfants de moins de huit ans ne devraient plus en consommer. Pour arriver à cette conclusion, ils

ont étudié les dossiers médicaux de 21 enfants âgés de deux à sept ans, entre 2018 et 2024. Tous ont eu besoin de soins médicaux après avoir dégusté un granité. Dans certains cas, les enfants ont ressenti les premiers symptômes moins d'une heure après avoir avalé leur glace.

Et parmi les symptômes les plus courants: la perte de connaissance. Des analyses ont également montré des signes

### NIGÉRIA

### 5 nouveaux décès dus à la fièvre de Lassa confirmés (autorités)

Les autorités de santé nigériennes ont confirmé cinq nouveaux cas de décès dus à la fièvre de Lassa, une fièvre hémorragique virale endémique en Afrique de l'Ouest, ont rapporté mercredi des médias.

"Nous avons enregistré au cours de ces derniers jours 236 nouveaux cas suspects atteints de la fièvre de Lassa, 29 nouveaux cas confirmés et 5 nouveaux décès dans 13 Etats du Nigeria", a indiqué le Centre nigérien de contrôle et de prévention des maladies (NCDC) dans un communiqué, cité par les médias.

La fièvre de Lassa continue de se propager au Nigeria, malgré les efforts des autorités sanitaires pour contenir l'épidémie. Transmissible principalement par le contact avec des rongeurs infectés, des aliments contaminés ou des travailleurs de la santé en contact avec des patients atteints, la maladie peut entraîner des symptômes allant de la fièvre et des maux de tête à des douleurs musculaires intenses.

### EST DE LA RD CONGO

### Le conflit affecte la réponse au Mpox (OMS)

La situation épidémiologique du Mpox (variole simienne) reste "préoccupante" en République démocratique du Congo (RDC), a alerté, mercredi, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), relevant que l'escalade du conflit armé dans la partie orientale du pays a considérablement affecté la réponse au virus Mpox qui se propage à un "niveau élevé".

L'escalade récente du conflit armé dans la partie orientale du pays a considérablement affecté la réponse au virus Mpox, ce qui a entraîné une sous-estimation et une sous-déclaration des cas", a indiqué l'OMS dans un dernier rapport de situation sur la variole simienne dans le monde.

Selon l'Agence sanitaire mondiale, la violence persistante dans la partie orientale de la RDC, qui a perturbé les services de santé et rendu difficile le suivi et l'endiguement du virus, "complique les efforts de réponse sur le terrain".

Ces derniers développements interviennent alors que les rapports de presse indiquent que de plus en plus d'habitants fuient les centres de traitement du Mpox dans l'Est de la RDC.

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) justifie donc la baisse de la capacité de dépistage des nouveaux cas par les difficultés liées au transport des échantillons qui ont été exacerbées par les problèmes de financement qui affectent les agences d'aide.

Selon Africa CDC, 605 patients atteints ont fui les centres de traitement, soit une augmentation par rapport aux 500 cas signalés la semaine dernière. Cela suscite des inquiétudes quant à la propagation de la maladie en RDC et dans les pays voisins, à savoir le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda. Entre le 1er janvier et le 2 mars 2025, la RDC a enregistré 2415 cas confirmés (quatre décès), dont 1080 au cours des six dernières semaines.

d'acidité sanguine et de l'hypoglycémie. Quatre d'entre eux ont eu besoin d'un scanner cérébral et un a eu une crise d'épilepsie. Tous les enfants se sont rapidement rétablis, selon les chercheurs. Les granités ont été inventés aux Etats-Unis dans les années 1950. Tous ne contiennent pas du glycérol, qui peut être remplacé par du sucre.

APS

Dimanche 16 mars 2025

# ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

## Un travail stressant augmente le risque

Après le tabac et l'hypertension, il faut désormais ajouter le stress au travail dans la liste des facteurs qui favorisent le risque d'accident vasculaire cérébral (AVC).

On savait déjà qu'un AVC sur quatre est directement en lien avec le tabac et que l'hypertension est un facteur de risque important. Grâce à une méta-analyse d'une demi-douzaine d'études antérieures pilotée par le Dr Dingli Xu de l'Université de Guangzhou, en Chine, on sait désormais que le stress au travail est également un risque important d'accident vasculaire cérébral.

Pour explorer ce risque plus en profondeur, le médecin a donc examiné les dossiers médicaux de plus de 138 000 personnes qui ont été suivies sur des périodes allant de 3 à 17 ans. Ils ont été classés en quatre catégories, en fonction du niveau de stress générée par leur travail :

Les emplois passifs : les plus souvent des emplois manuels avec peu d'exigences et peu de contrôle

Les emplois peu stressants (parmi lesquels le médecin a

placé les architectes par exemple). Les emplois à stress élevé : tous les emplois de service, avec notamment les infirmières et les serveurs.

Les emplois très actifs nécessitant beaucoup d'exigence et de contrôle : on y trouve les médecins, les ingénieurs et les enseignants.

Dans cette étude, publiée sur l'édition en ligne de la revue Neurology, les chercheurs ont découvert que les personnes occupant un emploi à stress élevé avaient 22% de risques en plus de faire un AVC, par rapport à ceux occupant un emploi passif et un risque accru de 58% de faire un AVC ischémique (c'est-à-dire lié à l'obstruction d'une artère cérébrale). En outre, face à cette gestion du stress, hommes et femmes ne sont pas à égalité puisque le risque d'AVC est supérieur de 33% chez les femmes.

Un lien entre le travail et le risque d'AVC avait déjà été fait il y



a quelques mois par des chercheurs britanniques qui avaient révélé que travailler plus de 55 heures par semaine augmentait de 33% le risque de faire un AVC et de 13% celui de développer une

maladie des coronaires par rapport à un travail hebdomadaire de 35 à 40 heures.

### AVC : 10 facteurs de risque évitables

L'accident vasculaire cérébral (AVC) pourrait être limité. En effet, il serait majoritairement causé par 10 facteurs de risque évitables.

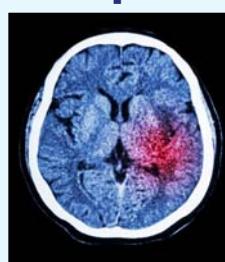
Il existe 10 facteurs de risque évitables de l'accident vasculaire cérébral (AVC), selon les résultats d'une étude publiée par la revue médicale The Lancet. Alcoolisme, hypertension, alimentation de mauvaise qualité... Ces 10 facteurs de risque sont responsables de la majorité (90,7%) de ces accidents et peuvent tous être réduits ou limités.

Les chercheurs de l'Université McMaster (Canada) et ceux de l'Université de Galway (Irlande) ont analysé les données médicales des 20 000 participants de «stroke study», une étude qui cherche à comprendre les principales causes d'AVC

dans différents groupes de population, en fonction de l'âge, du sexe et des deux types d'AVC. Ils ont pu observer 10 causes responsables de la majorité des AVC et calculer leur «part de responsabilité» respective.

LA PART DE RISQUE ATTRIBUABLE À CHAQUE FACTEUR POUR L'AVC

47,9%	pour l'hypertension,
35,8%	pour l'inactivité physique,
26,8%	pour les lipides
23,2%	pour une mauvaise alimentation,
18,6%	pour l'obésité,
12,4%	pour le tabagisme,
9,1%	pour les causes cardiaques,
5,8%	pour la consommation d'alcool,
5,8%	pour le stress,



3,9% pour le diabète. Mais les chercheurs rappellent que ces cas de figures sont souvent liés les uns aux autres.

«L'échantillon est de taille suffisante

pour explorer les facteurs de risque d'AVC

dans toutes les grandes régions du monde, pour différents groupes de population clés et pour les sous-types d'AVC», précise le Dr Martin O'Donnell, auteur principal de l'étude.

Dès résultats à prendre en compte, car l'AVC est une maladie qui atteint en moyenne 130 000 individus par an en France, faisant 33 000 décès et 77 000 victimes souffrant toute leur vie d'aphasie (perte de la capacité à parler, à comprendre des messages écrits) et de problèmes de mémoire.

### Arrêter de fumer diminue les risques

Stopper la cigarette est un bon moyen d'éviter le risque d'avoir un AVC hémorragique, la forme la plus grave d'accident vasculaire cérébral.

Alors que le tabac est à l'origine de 12 % des accidents vasculaires cérébraux (AVC), une nouvelle étude de chercheurs de l'Université d'Helsinki en Finlande démontre que stopper la cigarette permet de baisser le risque d'avoir un AVC. Les scientifiques parlent précisément de la forme d'AVC la plus grave, à savoir

voir l'hémorragie méningée. Celle-ci, également appelée AVC hémorragique, constitue la deuxième forme d'AVC avec l'AVC ischémique. L'AVC hémorragique se caractérise par l'irruption massive de sang dans les méninges et fait suite à une rupture d'anévrisme d'une artère dans le cerveau. L'hémorragie méningée, moins fréquente (20 % des cas) que l'AVC ischémique mais pouvant être mortelle, est liée à l'obstruction d'une artère du cerveau par un caillot

rifiée (-26% pour les femmes, -16% pour les hommes).

L'explication, les chercheurs l'ont rapidement trouvée : ils ont vu que cette baisse d'AVC hémorragique coïncidait avec la diminution du tabac chez les Finlandais sur la même période. Chez les 15-64 ans, la consommation de tabac s'est en effet infléchie de 30%.

Une étude qui pourrait fournir une raison supplémentaire à ceux qui souhaitent arrêter de fumer à la rentrée.



### AVC et rupture d'anévrisme : quelle différence ?

Si on a globalement une idée de ce que signifient accident vasculaire cérébral (AVC) et rupture d'anévrisme, la différence entre les deux est plutôt floue. En vérité, la rupture d'anévrisme est un cas particulier d'AVC. On explique. On confond souvent rupture d'anévrisme et accident vasculaire cérébral ou AVC. Si ces deux affections touchent la circulation sanguine du cerveau et constituent une urgence vitale, elles n'ont pas tout à fait la même définition. En effet, l'accident vasculaire cérébral est une dénomination globale, qui inclut plusieurs affections, dont la rupture d'anévrisme.

**AUC ISCHÉMIQUE, AVC HÉMORRAGIQUE**  
L'accident vasculaire cérébral est une défaillance de la circulation sanguine dans un rétinaculum plus ou moins grande du cerveau. Dans la zone touchée, les vaisseaux sanguins et les artères apportent du sang et égouttent donc de mourir si ce manque dure trop longtemps. L'AVC regroupe plusieurs affections qui ont différentes origines : au premier temps, deux grandes classes d'AVC se distinguent.

L'AVC peut être dû à un arrêt du flux sanguin à cause d'un caillot par exemple. On parle alors d'AVC ischémique, c'est aussi appelé infarctus cérébral. Ce type d'AVC concerne 80% des cas d'AVC. Le caillot qui bouché le vaisseau peut avoir été amené par la circulation sanguine (AVC embolique), ou il peut avoir formé spontanément dans le cerveau (thrombose). Ce type d'AVC s'oppose à l'AVC hémorragique, causé par la rupture d'un vaisseau sanguin à l'intérieur du cerveau, entraînant une hémorragie. La thrombose peut également comprimer la zone cérébrale atteinte et interrompre le flux sanguin. Ce scénario concerne 20% des AVC.

**LE CAS PARTICULIÈRE DE LA RUPURE D'ANEVRISME**  
Parmi les AVC hémorragiques, on distingue deux cas particuliers : la malformation des vaisseaux sanguins et la rupture d'anévrisme. La malformation des vaisseaux sanguins présente généralement dès la naissance, augmente le risque d'AVC hémorragique.

L'anévrisme cérébral est un poche de sang dans un vaisseau sanguin, une dilatation anormale d'une artère qui irrigue le cerveau. Ce type d'anomalie est plus souvent présent chez les personnes souffrant d'hypertension, de diabète, de certains cancers. Sous la pression artérielle, un ballon de sang se forme au niveau de l'anévrisme.

La rupture de l'anévrisme entraîne alors une hémorragie cérébrale qui peut être fatale. Ce cas particulier concerne 10% des AVC et est responsable de 50% des AVC mortels chez les personnes de moins de 45 ans. A noter qu'il existe des ruptures d'anévrisme cérébrales, ayant lieu au niveau de l'aorte, la plus grosse artère de l'organisme, qui part du cœur pour alimenter les organes en oxygène.

In: [https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S000689931830312X](#)

## Le piment rouge réduit le risque d'infarctus et d'AVC

On connaît les effets du piment sur la longévité. Une nouvelle étude laisse entendre que cette épice permettrait de réduire le risque d'infarctus et d'AVC

Certaines études ont déjà montré que le piment rouge avait des effets protecteurs contre le cancer colorectal et contre le cancer du poumon. Une autre, publiée plus récemment, a laissé entendre que le piment avait aussi des effets sur notre longévité. Les consommateurs de piment rouge ATANT un taux de mortalité de 21,6% comparé à un taux de 33,6% chez les non-consommateurs.

**DES ANNÉES DE VIE GAGNÉES GRÂCE À LA CAPSACINE**

La liste de ses effets protecteurs s'allonge désormais, avec une nouvelle étude italienne, qui montre que la consommation régulière de piment réduit le risque d'accident vasculaire cérébral et d'infarctus. Cette étude a été réalisée dans le Sud de l'Italie, région où le piment est un ingrédient de base de la cuisine. En suivant 28 000 citoyens pendant 9 ans, les chercheurs ont constaté que les volontaires qui consommaient de la cuisine pimentée au moins 4 fois par semaine avaient un risque de décès par crise cardiaque réduit de 40% et un risque de décès par AVC diminué plus que de moitié.

Selon les scientifiques, cet effet sur l'espérance de vie serait dû à la capsacine, un composé



du piment, qui possède de nombreuses vertus pour notre organisme. Il métabolise la graisse, stocke l'énergie dans différents organes et protège contre l'accumulation de plaques susceptibles de boucher les artères. Il a également un effet protecteur contre le cholestérol et il désactive certains régulateurs de croissance cellulaires, permettant de réduire le risque de tumeurs cancéreuses.

### AVC : les régimes végétariens et végétaliens augmenteraient le risque

Une étude anglaise souligne que les végétaliens et végétariens ont 20% de risques supplémentaires de faire un AVC.

Une étude publiée dans le British Medical Journal révèle que les personnes qui suivent un régime végétarien ou végétalien augmentent les risques de faire des accidents vasculaires cérébraux. Par contre, leur risque de développer une maladie cardiaque a tendance à être plus bas.

20% D'AVC EN PLUS

Les dossiers de 48 000 personnes ont été étudiés sur une période de 18 ans par des chercheurs de l'université d'Oxford. Ces personnes n'avaient aucun antécédent



### Attention à l'hypocholestérolémie !

un AVC hémorragique.

Souvent qualifiée de «mauvais cholestérol», le cholestérol LDL est véhiculé du foie jusqu'aux organes, ce qui peut entraîner la formation de «plaques de graisse» sur les parois artérielles, avec un risque d'obstruction et donc, de pathologie cardiovaskulaire.

On parle beaucoup de l'hypocholestérolémie, qui correspond à un taux de cholestérol élevé (plus de 2 grammes par litre de sang). Mais on parle également de l'hypocholestérolémie derrière ce nom barbare se cache un taux de cholestérol sanguin trop faible par rapport à la moyenne.

Rare, l'hypocholestérolémie toucherait entre 2% et 5% de la population; elle est souvent liée à un cancer (du côlon, du poumon, du sang...) à une insuffisance hépatique (cirrhose, hépatite...) ou à une dénutrition. Des chercheurs de la American Academy of Neurology viennent de découvrir que les femmes ayant un taux de cholestérol LDL (Low Density Lipoprotein) trop faible — c'est-à-dire inférieur à 70 mg/dL de sang — présentaient un risque plus élevé de subir



## SAHARA OCCIDENTAL

### Un syndicaliste espagnol avertit contre les atteintes aux droits humains

Le secrétaire chargé des relations internationales à la Confédération générale des travailleurs espagnols (CGT), David Blanco, expulsé par l'occupant marocain après une brève visite à Dakhla dans les territoires occupés, a averti contre la dangereuse escalade des atteintes commises par le Makhzen au Sahara occidental.



Dans une déclaration à l'APS, M. Blanco, expulsé par les autorités marocaines au début du mois de mars courant, a assuré que le Maroc "redoute que soit dévoilée devant le monde entier sa politique de répression quotidienne à l'égard des civils dans les territoires sahraouis occupés". Il a attiré l'attention sur le fait que le Makhzen ne souhaite pas que ses "graves atteintes" aux droits humains soient révélées et "c'est précisément pour cette raison qu'il interdit aux observateurs, aux défenseurs des droits humains, aux

syndicalistes et aux professionnels des médias d'accéder aux territoires occupés". "Lorsque je suis arrivé à Dakhla occupée, j'ai tout de suite compris que la situation était anormale, particulièrement lorsqu'on m'a ordonné de remettre mon passeport avant d'arriver au point de contrôle. Tous les voyageurs devaient remettre leur passeport à ce que l'on supposait être trois agents de police (en civil) avant même d'accéder au terminal de l'aéroport", raconte le syndicaliste. "Lorsque je suis arrivé à l'hôtel, j'ai remarqué la présence d'un policier en

civil à l'entrée, puis un autre dans un autre angle du bâtiment", a-t-il expliqué avant de préciser que l'opération d'expulsion "a été effectuée après une filature étroite et indiscrète par des véhicules de police et une moto banalisée dans les rues de la ville et ce, durant plus de deux heures". David Blanco a averti contre la grave escalade des atteintes dans ce territoire occupé en l'absence d'un mécanisme onusien de surveillance des droits humains. Il a également dénoncé, dans le même contexte, l'utilisation de la répression de la part des autorités du Makhzen contre tous ceux qui osent critiquer, protester ou exprimer leurs opinions sur les réseaux sociaux. Pour ce qui est des étrangers, les autorités considèrent tous ceux qui communiquent avec "les militants et les défenseurs des droits humains sahraouis comme des personnes indésirables et sont systématiquement expulsés des villes du Sahara occidental". M. Blanco a dénoncé, par ailleurs, "les représailles, la torture, les arrestations arbitraires et les disparitions forcées qui font partie du quotidien" dans les territoires occupés. "Cette dure réalité est parfois difficile à comprendre ou même à croire dans nos pays européens. Il est donc de notre devoir, en tant qu'étrangers, de révéler au grand jour ce qui se passe dans ces villes occupées". Le syndicaliste a réaffirmé, enfin, le rejet par l'organisation qu'il représente, de l'oppression des peuples qui luttent pour leur droit à l'autodétermination, assurant qu'il continuera à défendre la cause sahraouie.

### RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO UA : Bankole Adeoye salue la proposition de "négociations de paix directes" entre Kinshasa et le M23

Le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Bankole Adeoye, a salué mercredi à Addis-Abeba, la proposition de "négociations de paix directes" entre le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et les rebelles du M23, a rapporté l'agence de presse angolaise. L'objectif de la Commission de l'Union africaine est que les parties s'engagent à réduire la tension et l'escalade de violence, sous la médiation du président angolais, Joao Lourenço, qui a pris en février der-

nier la présidence tournante de l'UA, a déclaré Bankole Adeoye, à la presse après une rencontre avec le ministre des Relations extérieures de la République d'Angola, Téte Antonio. "Avec le dialogue et la réconciliation, nous pouvons trouver une solution durable à tous les problèmes.

Nous devons travailler ensemble pour le bien des populations et arrêter la violence dans nos régions", a-t-il ajouté. La rencontre entre les deux diplomates a porté sur la paix et la sécurité sur le continent, l'une des priorités du

mandat d'un an de l'Angola à la présidence de l'UA, notamment en RDC, mais aussi dans les régions du Sahel, de la Corne de l'Afrique, du Mozambique, entre autres régions.

Depuis janvier, les grandes villes de l'est de la République démocratique du Congo, Goma et Bukavu, située dans une région riche en ressources naturelles, sont tombées sous le contrôle du M23, qui a repris les armes en 2021. Kinshasa affirme que le conflit dans l'est a coûté la vie à "plus de 7.000 personnes" depuis le début de l'année.

### Près de 20 soldats burundais tués dans des affrontements contre le M23

Une vingtaine de soldats burundais, qui combattaient le groupe armé M23 aux côtés de l'armée congolaise dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont été tués dans des affrontements lundi et mardi, ont déclaré jeudi deux sources militaires burundaises.

"Nous avons malheureusement perdu une vingtaine de soldats et une dizaine d'autres ont été blessés, lorsque le M23 a lancé l'assaut contre nos positions de Kaziba, dans les montagnes qui surplombent la plaine de la Ruzizi", a annoncé un haut gradé burundais sous couvert

de l'anonymat. Kaziba se trouve à environ 80 kilomètres au nord-ouest d'Uvira, ville à la pointe nord-ouest du lac Tanganyika adossée à la capitale économique burundaise Bujumbura. "Ces combats ont duré deux jours, lundi et mardi, avant que nos soldats qui

avaient été encerclés ne parviennent à s'en sortir", a-t-il ajouté. "Les soldats burundais se sont repliés plusieurs kilomètres plus au sud mais les affrontements avec le M23 se sont poursuivis hier et aujourd'hui" jeudi, avec une intensité moindre, a précisé le haut gradé.

### CONFLIT AU SOUDAN L'Unicef et MSF alertent l'ONU sur "un désastre humanitaire"

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) et l'ONG Médecins sans frontières (MSF) ont alerté l'ONU sur un "désastre humanitaire" auquel fait face la population du Soudan, en proie à un conflit armé depuis près de deux ans, dénonçant l'"inaction" de la communauté internationale face à la situation dans ce pays.

La directrice générale de l'Unicef, Catherine Russell, a déclaré, lors d'une réunion jeudi au Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation au Soudan: "L'ampleur des violences donne lieu à un désastre humanitaire dont les enfants sont les premières victimes".

"Plus de la moitié des 30 millions de Soudanais ayant actuellement besoin d'une aide humanitaire sont des enfants et plus d'un million de ceux qui vivent dans les zones touchées par la famine ont moins de cinq ans", a-t-elle précisé avant de prévenir: "Les enfants subissent des souffrances imaginables et une violence effroyable.

Sans aide vitale, nombre d'entre eux vont mourir". Et de poursuivre: "A la famine s'ajoute toute une série de maladies pour lesquelles il existe des vaccins, tels que le choléra, la rougeole et la diphtérie, dont la résurgence illustre l'effondrement total du système de santé".

Catherine Russell a ainsi exhorté les Etats membres à "agir avant qu'il ne soit trop tard". Elle leur a notamment rappelé que l'Unicef aura besoin d'un milliard de dollars en 2025 pour apporter une aide vitale à 8,7 millions d'enfants soudanais vulnérables".

Pour sa part, le Secrétaire général de MSF, Christopher Lockyear a affirmé que "plus de la moitié de la population, soit 30 millions de Soudanais, sont en situation de détresse humanitaire".

"Des millions de civils contraints de quitter leur foyer. Des milliers d'autres tués dans les combats ou par la famine, qui se répand comme une traînée de poudre (...)", a-t-il poursuivi.

Le responsable de MSF en a fait lui-même le constat sur place, il y a six semaines, à l'hôpital al-Nao d'Omdurman, après le bombardement d'un marché local dans cette ville de l'Etat de Khartoum, l'une des plus peuplées du pays.

"L'hôpital était le théâtre d'un carnage total", a-t-il décrit aux membres du Conseil de sécurité. Autre région soudanaise fortement touchée par le conflit, le Darfour, dans l'ouest du pays où sévit une famine sévère.

Cette dernière, confirmée au mois de décembre 2024, touche notamment trois camps de déplacés de l'Etat du Darfour du Nord, dont celui de Zamzam, l'un des plus importants du pays.

Le haut responsable de MSF a également pointé du doigt l'"inaction", voire l'"indifférence", de la communauté internationale et demandé, à cet effet, "l'engagement" total des donateurs et une approche "plus proactive" du Secrétariat de l'ONU, via le redéploiement complet des agences humanitaires de l'organisation au Darfour et dans tout le pays.

### SOUDAN DU SUD Les récentes tensions risquent de mener le pays vers la guerre (IGAD)

Les récentes tensions au Soudan du Sud risquent de mener le pays vers la guerre, a indiqué, mercredi, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). L'IGAD estime que "la série d'incidents et la violence cyclique mettent une pression croissante sur l'accord de 2018 et et poussent le Soudan du Sud toujours plus aux portes de la guerre", ajoutant que ces incidents constituent "un indicateur critique de la vulnérabilité du pays à la violence".

"Si les tensions s'intensifient, le risque d'une reprise des hostilités généralisées est élevé", estime l'organisation, appelant à la désescalade et à la fin des hostilités. La semaine dernière, un hélicoptère de l'ONU, qui effectuait une mission de sauvetage de soldats sud-soudanais, a été ciblé par des tirs, tuant un membre de l'équipage et un général sud-soudanais.

Le 4 mars, "environ 6.000 combattants de l'Armée blanche", un groupe armé réunissant des jeunes de l'éthnie nuer du vice-président Riek Machar, avaient pris un camp de l'armée sud-soudanaise, note l'IGAD, un bloc regroupant Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan et Soudan du Sud. Le Soudan du Sud est entré dans une "régression alarmante qui pourrait anéantir des années de progrès vers la paix", avait également relevé samedi, la présidente de la commission onusienne sur les droits de l'Homme dans le pays, Yasmin Sooka.

APS

## PALESTINE

**Cisjordanie occupée: l'ONU préoccupée par l'aggravation de l'insécurité alimentaire**

L'insécurité alimentaire s'aggrave en Cisjordanie occupée, alors que les gains antérieurs en matière de sécurité alimentaire sont menacés à Ghaza, en proie à des agressions sionistes barbares, a alerté vendredi, le Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM).

L'agence des Nations Unies indique que l'activité militaire sioniste, les déplacements et les restrictions de mouvement en Cisjordanie occupée limitent l'accès à la nourriture. Ces derniers développements interviennent alors que des dizaines de milliers de Palestiniens ont été déplacés en Cisjordanie occupée depuis la mi-janvier.

Ces personnes ont été déplacées de Jérusalem, de Tulkarem et des camps de réfugiés de Nur Shams, qui sont devenus presque déserts. Ces mouvements

de populations surviennent dans un contexte de poursuite des opérations de l'armée sioniste dans le nord de la Cisjordanie occupée qui ont commencé à Jérusalem le 21 janvier dernier.

Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), cela en fait "la plus longue opération menée en Cisjordanie occupée depuis le début des années 2000". Dans la ville de Tulkarem et ses deux camps de réfugiés (Tulkarem et Nur Shams), l'opération est en cours depuis un mois. À Ghaza, les agences humani-

taires avertissent que la fermeture des points de passage pour l'entrée des marchandises a un impact sérieux sur la capacité de l'ONU et de ses partenaires à fournir un soutien essentiel aux personnes dans le besoin.

"Plus l'arrêt de l'aide à Ghaza se prolonge, plus les conséquences sur le terrain sont désastreuses", a mis en garde l'OCHA, soulignant que la situation de la sécurité alimentaire pourrait se détériorer fortement si le flux d'aide à Ghaza ne reprend pas aussi rapidement que possible.

**Une rapporteuse onusienne appelle à l'ouverture d'enquêtes sur la mort de détenus Palestiniens dans les prisons sionistes**

La Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la torture et autres peines ou traitements cruels, Alice Jill Edwards, a appelé à accélérer les enquêtes sur la mort de prisonniers palestiniens dans les centres de détention sionistes, a rapporté vendredi l'agence de presse Wafa.

Mme Edwards s'exprimait lors d'un point de presse à Genève, en marge

de sa participation à la 58e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, qui a débuté la semaine dernière et se poursuivra jusqu'au 4 avril prochain, souligne Wafa.

Elle a souligné que la mise en œuvre du cessez-le-feu à Ghaza constituait un développement positif, tout en dénonçant les mauvais traitements infligés aux dé-

tenus palestiniens dans les prisons sionistes, en particulier après le 7 octobre, ajoute la même source.

Rappelant que de nombreux prisonniers palestiniens ont été libérés dans le cadre d'un accord d'échange avec l'entité sioniste, la Rapporteuse spéciale de l'ONU a souligné que plusieurs d'entre eux avaient été arrêtés arbitrairement et placés

dans des conditions de détention extrêmement difficiles.

Décrivant leur état, elle a affirmé que "certains détenus semblaient extrêmement affaiblis et en mauvaise santé" et a insisté sur la nécessité d'ouvrir des enquêtes indépendantes et impartiales sur les cas de torture et les circonstances de ces décès.

**La fermeture des points de passage impacte la réponse de l'ONU pour aider les personnes dans le besoin à Ghaza (OCHA)**

L'ONU a averti jeudi que la fermeture des points de passage par l'entité sioniste à l'entrée des marchandises à Ghaza a de graves répercussions sur ses capacités et celles de ses partenaires à fournir une aide essentielle aux personnes dans le besoin.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a indiqué, dans une publication sur la situation dans les territoires palestiniens occupés, que "plus cet arrêt de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza se prolonge, plus les conséquences sur le terrain seront désastreuses".

"Les partenaires signalent devoir réduire les rations alimentaires afin de donner la priorité à l'aide au plus

grand nombre possible de personnes vulnérables.

La situation de la sécurité alimentaire pourrait se détériorer fortement si l'aide humanitaire ne reprend pas à Ghaza", a insisté l'OCHA.

De son côté, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) prévient que "les risques pour la santé publique demeurent très élevés, notamment en ce qui concerne les maladies transmissibles, en raison de la surpopulation et du manque d'hygiène", relevant qu'à la fin février, 24 des 32 échantillons environnementaux prélevés se sont révélés positifs au poliovirus de type 2 dérivé d'une souche vaccinale.

Concernant la Cisjordanie occupée, l'OMS rapporte que les récentes agres-

sions sionistes "ont causé des dommages aux établissements de santé - dont 20 ne fonctionnent pas - et à d'autres infrastructures essentielles, entraînant une contamination de l'eau par les eaux usées et des pénuries d'eau dans certaines zones".

En raison des destructions, "les centres de santé de l'Office des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) dans les camps de réfugiés de Jérusalem, Tulkarem et Nur Shams restent fermés depuis le début de cette année".

Depuis janvier, l'OMS a recensé 54 attaques sionistes contre le secteur de la santé en Cisjordanie, au cours desquelles quatre martyrs et neuf blessés ont été dénombrés.

## SYRIE

**Signature du projet de Déclaration constitutionnelle**

Le président de la transition en Syrie, Ahmad Al-Charaa, a signé le projet de Déclaration constitutionnelle que le Comité chargé de sa rédaction lui a remis au terme du délai imparti, a rapporté jeudi l'agence de presse syrienne Sana. "Nous espérons qu'il s'agit d'une

nouvelle date pour la Syrie qui lui permettra d'avancer sur la voie de la construction et du développement", a indiqué Al-Charaa dans une allocution donnée peu avant sa signature pour le document. Pour sa part, le Comité d'experts chargé de rédiger le projet de déclaration

constitutionnelle a fait savoir lors d'une conférence, qu'il s'est basé dans son travail sur les résultats de la Conférence du dialogue national. La Déclaration constitutionnelle stipule notamment, la limitation de la période de transition à cinq ans, le droit du Président de

la République à déclarer l'état d'urgence, la liberté d'opinion, la liberté d'expression pour les médias, le droit de propriété, le droit des femmes à la science, à la participation au travail et leurs droits politiques, ainsi que l'indépendance de la justice, selon le comité.

## GRÈCE

**Konstantinos Tasoulas prête serment en tant que nouveau président**

L'ancien président du Parlement grec Konstantinos Tasoulas a prêté serment jeudi en tant que président de la Grèce succédant ainsi à Katerina Sakellaropoulou, dont le mandat a expiré ce mois-ci, rapportent des médias. Tasoulas, 66 ans, a été élu à la présidence avec une majorité de 160 voix sur les 300 sièges de la Chambre

le 12 février, soutenu principalement par les membres de son parti au pouvoir, la Nouvelle Démocratie (centre-droit). Le nouveau président grec a fait des études en droit à l'université d'Athènes. Il a été élu député de Nouvelle Démocratie pour la première fois en 2000, puis de nouveau en 2004, 2007, 2009, 2012, 2015, 2019 et 2023. Il a

été vice-ministre de la Défense en 2007-2009 et ministre de la Culture et des Sports en 2014-2015, avant de devenir président du Parlement en 2019, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination à la présidence au début de cette année. En Grèce, le poste de président est essentiellement honorifique.

**BANGLADESH**  
**L'ONU promet de "tout" faire pour éviter une crise alimentaire aux réfugiés rohingya**

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a promis vendredi aux réfugiés rohingya du Bangladesh de "tout" faire pour éviter la réduction des rations alimentaires qui les menace faute de financement suffisant.

"Je parlerai à tous les pays du monde qui peuvent nous aider pour faire en sorte que les fonds nécessaires soient réunis pour éviter que les gens souffrent ou que des gens meurent", a-t-il déclaré en visitant leurs camps à Cox's Bazar.

Le Bangladesh accueille autour de cette ville du Sud plus d'un million de membres de la minorité musulmane de Birmanie qui vivent dans des conditions très précaires dans des camps de fortune.

En plein Ramadhan, le patron de l'ONU a participé avec 100.000 réfugiés à un repas de rupture du jeûne, ont constaté des journalistes sur place.

Devant la presse, M.

Guterres a regretté que la décision des Etats-Unis de couper une partie de leur aide humanitaire faisait courir "le risque d'une baisse des rations alimentaires dans ce camp".

Le Programme alimentaire mondial (PAM) onusien a menacé de réduire de moitié dès le mois prochain la valeur des rations qu'il distribue chaque jour à ces réfugiés faute de nouveau financement d'urgence.

Selon le Fonds de l'ONU pour l'enfance (Unicef), la malnutrition parmi les plus jeunes pensionnaires des camps a atteint son pire niveau depuis 2017.

Sa représentante au Bangladesh, Rana Flowers, a indiqué cette semaine à la presse que l'annulation de certains financements américains avait réduit d'un quart son budget d'aide aux Rohingyas.

**PORTUGAL**  
**Les électeurs portugais de nouveau appelés aux urnes en mai prochain**

Les Portugais éliront le 18 mai prochain leurs députés pour la troisième fois depuis janvier 2022, après la dissolution du Parlement annoncée jeudi par le président pour sortir de la crise provoquée par la chute du gouvernement de Luis Montenegro. Le président Marcelo Rebelo de Sousa (Parti social-démocrate, PSD, centre droit) a justifié sa décision par la volonté d'assurer la stabilité du pays, précisant dans une allocution télévisée que le 18 mai était "la date préférée par la majorité des partis".

"Ces élections, personne ne s'y attendait, ni ne les souhaitait", dans un contexte international compliqué, a-t-il assuré. M. Rebelo de Sousa s'exprimait après avoir consulté jeudi les membres du conseil d'Etat, une instance consultative regroupant les plus hautes personnalités politiques, et avoir reçu mercredi les dirigeants des partis représentés au Parlement. Les partis et le conseil d'Etat "ont été unanimes" pour la dissolution et la tenue d'élections, a précisé le président, qui a appelé les partis à discuter au cours de la campagne des problèmes "qui préoccupent les Portugais au quotidien" dans les domaines de l'économie ou de la santé.

APS

## LE THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

### Signature d'une convention avec "ISMAS" pour les archives du dramaturge défunt Alloula

Le Théâtre Régional "Abdelkader Alloula" d'Oran a récemment conclu une convention avec l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel d'Alger (ISMAS) pour partager et échanger les archives numériques du dramaturge défunt Abdelkader Alloula, selon le directeur du théâtre, Mourad Senoussi.



Le TR Oran a signé cette convention avec l'ISMAS pour fournir à sa bibliothèque les archives numériques du grand dramaturge défunt Abdelkader Alloula (1939-1994) et les mettre à la disposition des étudiants chercheurs pour consultation et utilisation dans leurs re-

cherches, comme l'a souligné Mourad Senouci à l'APS. Les archives théâtrales, qui ont été numérisées, seront échangées via un réseau de partage récemment lancé par le théâtre d'Oran.

A noter que ces archives comprennent des articles, des affiches et des copies de

mémoires universitaires traitant des œuvres du réalisateur-acteur Alloula, considéré comme l'un des fondateurs du théâtre de "El Halqa" en Algérie, a indiqué M. Senouci. Dans le cadre de cette initiative, les archives de ce dramaturge seront également partagées et échangées avec le

Théâtre national "Mahiedine Bachtarzi" et les théâtres régionaux de Mostaganem, Annaba, Constantine, ainsi qu'avec le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle d'Oran (CRASC).

Le Théâtre Régional d'Oran envisage également d'étendre cette initiative à d'autres théâtres régionaux, comme l'a mentionné le même responsable, indiquant que ce processus inclura d'autres réalisateurs qui ont enrichi la scène théâtrale en Algérie, afin que les étudiants et chercheurs dans le domaine du quatrième art puissent en bénéficier pour enrichir et valoriser leurs travaux. Pour rappel, l'artiste Abdelkader Alloula a légué au mouvement théâtral national un riche répertoire dont la célèbre trilogie "Lagoual", "Ladjoud" et "Litham", ainsi que "Arlequin serviteur des deux maîtres", entre autres.

## RADIO ALGÉRIE INTERNATIONALE

### Célébration de la Journée nationale de la culture palestinienne



La Radio Algérie internationale (RAI), en coordination avec l'ambassade de Palestine en Algérie, a célébré, jeudi soir à Alger, la Journée nationale de la culture palestinienne, qui coïncide avec la commémoration de la naissance de l'icône de la poésie de la résistance, Mahmoud Darwich (1941-2008). La salle de spectacle "Lamine Bechichi", au siège de la Radio algérienne, a accueilli cet événement, qui s'est déroulé en présence du directeur général de la Radio algérienne, Adel Salakdji, des directeurs de plusieurs institutions médiatiques nationales, et de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayed Abu Aita, ainsi que de nombreux membres de la communauté palestinienne établis en Algérie. A cette occasion, l'ambassadeur palestinien a souligné que cette initiative de la Radio algérienne à l'occasion de la Journée nationale de la culture palestinienne témoigne du soutien indéfectible du peuple algérien, toutes composantes confondues et à travers toutes ses institutions médiatiques et culturelles, à la cause palestinienne. Nous apprécions leur engagement constant et leur volonté de célébrer

chaque occasion nationale palestinienne", a-t-il déclaré.

"Nous exprimons notre profonde gratitude à l'Etat algérien, gouvernement et peuple, pour leur soutien politique, matériel, moral et national à la Palestine et à son peuple, notamment face à l'agression criminelle et injuste contre notre peuple à Ghaza, en Cisjordanie et sur l'ensemble du territoire palestinien", a poursuivi M. Abu Aita, rappelant "le rôle déterminant de l'Algérie, en particulier au sein du Conseil de sécurité, où ses efforts ont contribué à la cessation de cette agression contre notre peuple", ainsi qu'à l'obtention par la Palestine d'une majorité écrasante à l'Assemblée générale en tant qu'Etat membre à part entière des Nations unies.

Les invités de la Radio nationale ont également visité une exposition organisée en parallèle à cet événement, sur le patrimoine et la culture palestinienne. Une variété de produits artisanaux et artistiques représentatifs des différentes régions de Palestine y était exposée, notamment des broderies traditionnelles sur tissu, le tissage, les bijoux, ainsi que des plats palestiniens emblématiques. Des tableaux artistiques illust-

rant la lutte du peuple palestinien pour la préservation de son identité et de son patrimoine étaient également présentés.

Passionnée par la préservation du patrimoine palestinien, Mme Samira Hadjir a affirmé son engagement à "faire découvrir et protéger les diverses expressions culturelles et artistiques de la Palestine face aux tentatives de spoliation par l'entité sioniste", soulignant son désir de promouvoir "le costume traditionnel palestinien et de mettre en avant l'art de la broderie et de la couture, ainsi que la diversité du tissage et du patrimoine culinaire palestinien, étroitement lié aux richesses de la terre comme l'huile d'olive et le thym".

Pour sa part, l'artiste palestinien Hakem Abderrahmane a enchanté le public avec son interprétation au Oud de célèbres poèmes de Mahmoud Darwich, tels que "Watani" ainsi que de "Mountasib al Kamati Amchi" de Samih Al-Qasim, suscitant une forte émotion et une profonde nostalgie parmi les spectateurs. Le programme comprenait également un défilé de mode mettant en avant la richesse et l'élegance du costume traditionnel palestinien, suivi de lectures poétiques et de chansons interprétées par les frères Fouad et Toufik Ouamane.

Les étudiants de l'Ecole supérieure des beaux-arts (ESBA) d'Alger ont participé à l'événement en réalisant des portraits du poète de la résistance Mahmoud Darwich, offerts à l'ambassadeur palestinien. A cette occasion, une fresque réalisée par un collectif d'artistes algériens établis à l'étranger a été présentée, en signe de solidarité avec le peuple palestinien, notamment à Ghaza.

## FESTIVITÉS

### Un ramadhan culturel et artistique à Tissemsilt

Par Abed Meghit

La wilaya de Tissemsilt vibre au rythme des festivités culturelles et artistiques mises en place par la Direction de la culture pour célébrer le mois sacré du Ramadhan. Entrain dans leur deuxième semaine, ces activités variées se déroulent à travers plusieurs communes, permettant à un large public de profiter d'un programme riche et diversifié. Les festivités comprennent des expositions de livres religieux, de cuisine et de couture, ainsi que des ateliers ouverts consacrés au Coran et aux hadiths. Des concours intellectuels et religieux sont également organisés pour les enfants de 5 à 15 ans, dont le concours du « jeune muezzin » et le « jeune conteur » sur les récits des prophètes. Les amateurs de culture peuvent assister à des matinées littéraires, des projections de films religieux et des conférences sur les bienfaits du Ramadhan. Des soirées artistiques mettent en avant des styles musicaux tels que le chaâbi, l'andalou, l'oranaïs ainsi que le chant religieux et le madih. En parallèle, des expositions d'enluminures, de calligraphie et d'arts plastiques sont organisées, avec un espace réservé aux dessins des enfants. Le programme inclut également la célébration de diverses journées internationales et nationales coïncidant avec le mois de Ramadhan, notamment la Journée internationale des droits des femmes, la Journée arabe des bibliothèques, la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques ainsi que les journées dédiées à la poésie et au théâtre. Ce programme a été élaboré en collaboration avec des artistes, des associations culturelles et des institutions sous tutelle, telles que la bibliothèque principale de lecture publique « Dr Yahia Bouaïz » et la Maison de la culture « Mouloud Kacem Naït Belkacem ».

A. M.

## EL-OUED

### La troupe "Lemsentah" anime la scène culturelle ramadhanesque

La représentation théâtrale humoristique animée par la troupe locale "Lemsentah", à la maison de la culture Mohamed Lamine Lamoudi à El-Oued, dans le cadre des "Soirées ramadhanesques 2025", a été attentivement suivie par le public, composé notamment de familles. Le public a apprécié mercredi soir un spectacle d'un peu plus de deux heures, teinté d'humour et inspiré du quotidien du citoyen, interprété, sous forme de monologue, par trois humoristes locaux alliant expression corporelle et éloquence linguistique, dans ses formes dialectale et standard.

Sur scène, les animateurs se sont appliqués, via un message théâtral constructif, à valoriser les vertus de la cohésion sociale, du bénévolat et de l'entraide, ainsi que de sensibiliser sur les bonnes pratiques de consommation durant le mois sacré, conscients du rôle du théâtre dans la formation de la conscience socioculturelle de la société.

Peaufiné par la maison de la culture Mohamed Lamoudi, le programme culturel arrêté pour meubler les soirées ramadhanesques à El-Oued, prévoit diverses œuvres théâtrales interprétées par des troupes d'amateurs, traitant de l'enfance et de différents thèmes tendant, entre autres, à corriger les comportements négatifs altérant la bonne image d'entraide sociale, notamment durant le mois de Ramadhan.

APS

## TÉMOIGNAGE DE LA SOUFFRANCE ET DE LA VIOLENCE SUBIES PAR LES POPULATIONS

### Mouloud Feraoun : regard lucide sur le colonialisme et dénonciation des exactions commises par la France

Ecrivain et instituteur pendant la Guerre de libération nationale, Mouloud Feraoun (1913-1962) a porté, dans son œuvre, un regard lucide sur le colonialisme, dénonçant les exactions commises par la France coloniale contre les Algériens et s'engageant pour l'Indépendance du pays.

"Nous l'aurons notre indépendance, d'une manière ou d'une autre", écrivait-il dans son "Journal 1955-1962" (éd. Enag, 2009, p.402), une œuvre dans laquelle il offre un regard lucide et un témoignage poignant sur la période de la Guerre de libération nationale. Le Journal, publié à titre posthume en 1962, témoigne de la souffrance et de la violence subies par les populations, des exactions de l'armée coloniale française, comme il l'évoque les espoirs et les aspirations du peuple algérien à l'Indépendance de leur pays.

Dans ce même ouvrage (page 2013) il rapporte : "Trois villages ont été bombardés et incendiés. Les hommes ont été emmenés, les femmes et les enfants errent à travers les douars à la recherche d'un asile. Les soldats ont semé la mort, la terreur, la désolation". Il poursuit : "On fait sortir les hommes, on les parque, on lâche cinq chiens policiers qui se jettent sur cinq d'entre eux au hasard, qui les culbutent, les mordent, les traînent dans la boue. Ce sont ceux-là que le sort a désigné : on les relève, on les fusille à bout portant".

Profondément attaché à son pays et à son peuple, l'auteur du célèbre roman autobiographique "Le Fils du Pauvre" dénonce les injustices et les inégalités dont sont victimes les Algériens, plaidant pour une Algérie libre, témoignage des universitaires qui se sont intéressés à son œuvre littéraire ainsi que des membres de sa famille. A ce propos, son fils, Ali, avait souligné, dans de précédentes déclarations, que son père "n'était pas un homme à crier son engagement sur tous les toits, mais qu'il était en étroite collaboration avec les dirigeants de la Révolution, notamment, les



responsables de la Wilaya III historique", ajoutant que "ses positions contenues dans son Journal expriment clairement ses idées vis-à-vis du colonialisme".

L'œuvre de Feraoun, à l'exemple des romans "Le Fils du pauvre" (1950) et "La Terre et le Sang" (1953), ainsi que son "Journal", est un témoignage sur la Révolution algérienne. Mouloud Feraoun, qui a été as-

sassiné par l'Organisation armée secrète (OAS) le 15 mars 1962, quelques jours avant la signature des accords d'Evian, était avant tout un instituteur, fonction qui lui permettait une proximité avec les populations locales, faisant de lui un observateur des bouleversements provoqués par la guerre sur sa société.

Né en 1913 dans le village de Tizi Hibel dans la région des Ath

Douala (Tizi-Ouzou), où il suit l'essentiel de sa scolarité, Mouloud Feraoun a été admis en 1932 au concours d'entrée de l'Ecole normale de Bouzaréah à Alger. Diplômé, il commence sa carrière d'enseignant et sera nommé instituteur dans son village natal en 1935. Il a occupé plusieurs postes dont le dernier est celui d'inspecteur qu'il avait occupé jusqu'à son assassinat.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE SOLIDARITÉ NATIONAL ET DE LA FAMILLE  
ET DE LA CONDITION DE LA FEMME  
WILAYA EL-MENIA

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE SOLIDARITÉ

## AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction de l'action Sociale et de solidarité lance un avis d'ouverture des concours pour le Recrutements sur titre dans les grades suivants selon les conditions fixées ci-dessous :

Grade	Mode de recrutement	Nb de postes	L'établissement	Conditions d'accès
Professeur d'enseignement spécialisé en langue anglaise	Concours sur titre	01	Direction de l'action Sociale et de solidarité	Licence Langue anglaise traduction (de et vers l'anglais )
Psy Clinicien du 1 <sup>er</sup> degré	Concours sur titre	01	Direction de l'action Sociale et de solidarité	Licence Les candidats titulaires d'un diplôme en psychologie clinique ou d'un diplôme équivalent
Maître d'enseignement spécialisé principal (langue arabe ) Résider à la commune de Hassi Lefhal	Concours sur titre	01	Direction de l'action Sociale et de solidarité	Langue et littérature arabe toutes spécialités Sciences islamiques toutes spécialités Sciences sociales - sciences sociales - sociologie toutes spécialités Sciences sociales - psychologie toutes spécialités Sciences sociales - Sciences de l'éducation toutes spécialités - Sciences humaines histoire toutes spécialités Géographie toutes spécialités Sciences humaines sciences de l'information et de la communication - Sciences économiques toutes spécialités Sciences économiques toutes spécialités-Sciences financières et comptabilité toutes spécialités Sciences de gestion toutes spécialités Droit toutes spécialités Sciences juridiques et administratives Sciences politiques toutes spécialités Sciences politiques et relations internationales toutes spécialités
Maître d'enseignement spécialisé principal (langue français)	Concours sur titre	01	Direction de l'action Sociale et de solidarité	Licence Langue française Traduction (du et vers le français)
Professeur d'enseignement spécialisé en dessin	Concours sur titre	01	Center pour psycho-pédagogique pour enfants handicapés mentaux menia	Licence en beaux -arts spécialisations -Spécialisation en arts de la scène. Toutes spécialisations -Confondues Spécialisation en arts visuels toutes spécialisations Confondues

Constitution du dossier de candidature :

- Demande manuscrite signée portant le numéro de téléphone personnel du candidat.
- Une fiche de renseignement à remplir par le candidat DCFP (<http://www.concours-fonction-publique.gov.dz>)
- Une fiche de renseignement à remplir et imprimé par le candidat sur le site (Service-Solidarité.gov.dz).
- Copie conforme de la carte nationale d'identité.
- Copie conforme de diplôme.
- Copie conforme des relevés de notes du cursus universitaire du candidat.
- Il est obligatoire de joindre une résidence avec le dossier de candidature pour les candidats résidant dans les communes éloignées
- 02 Photos d'identité récentes
- Attestation de travail déterminant l'expérience professionnelle du candidat (visé par les services de la CNAS pour les secteurs privés). Deux (02) enveloppes timbrées portant l'adresse exacte de candidat.
- \*Les candidats admis au concours doivent compléter leurs dossiers par les pièces (certificat de nationalité-acte de naissance-04 photos- Copie conforme du justificatif vis-à-vis du service public (disponibilité-médecin).
- \* Les dossiers de candidature doivent être déposés à Direction de l'action Sociale et de solidarité El-Mania, Centre pour psycho-pédagogique pour enfants handicapés mentaux menia pour le grade de Professeur d'enseignement spécialisé en dessin -dans un délai de 15 jours à partir de la première publication aux journaux nationaux.
- \* Les dossiers incomplets ou parvenus hors délais ne seront pas pris en compte.
- La liste des candidats retenus et la date de l'entretien seront annoncées via une annonce au niveau de la direction et sur la page Facebook.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABIT L'URBANISMEET DE LA VILLE  
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA  
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 18/2025  
NIF: 411024000009010

Projet : RÉALISATION DE 04 CLASSES EN EXTENSION AU LYCÉE KESSAR ABDERRAHMANE COMMUNE DE GUEROUAOU. (TRANCHE FERME ET TRANCHE CONDITIONNELLE).

- Tranche Ferme : Gros Œuvre + CES (02 classes).
- Tranche Conditionnelle : Gros Œuvre + CES (02 classes).

Seules Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Équipements Publics De la Wilaya de Blida cité des fibres ZEDRI Ben Boulaïd, Blida, Ayant un certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité en bâtiment comme Activité Principale Ou Secondaire catégorie Deux (02) ou Plus. Avoir réalisé au moins un (01) projet de même nature justifié par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics et la Moyenne des chiffres d'affaire de trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) des candidats doivent être égale ou supérieur à 04 millions de dinars visé par les services des impôts.

Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplis cachet et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité remplis remplis cachet et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Comptes sociaux pour les entreprises dotées de la personnalité morale (dernier exercice).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant la personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires.
- Certificat de qualification et de classification dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité (copie) catégorie Deux (02) Ou Plus.
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) doivent être visés par les services des impôts (copie).
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAS en cours de validité.
- Liste de moyens matériels justifier par (carte grise plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, PV de l'Huissier de justice ne dépasse pas une (01) année pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).
- Registre commerce électronique.
- Planning d'exécution.

L'offre technique contient :

- Déclaration à soumissionner remplis remplis cachet et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire et portant à la dernière page, la mention manuscrite « tu et accepté ».
- Une mémoire technique dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli paraphé, signé, cacheté et daté.

Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli paraphé, signé, cacheté et daté.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :  
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° ..... Projet : ..... ».

La durée de préparation des offres est fixée à 15ème jour à partir de la première partition de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08H30 au plus tard à Midi 12h00.

Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture des plis programmée le jour de la date limite de dépôt des offres à 14h00.

La durée de la validité des offres est de 90 jours augmentée de la durée de préparation des offres.

NB : Notre service a publié les placards publicitaires parus dans les quotidiens nationaux sur la page de la Wilaya.

DK NEWS Anep : 2516008178 du 16/03/2025



## *Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1286*

## Solution

Sudoku n°2586

Mots Croisés n°2586

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	O	I	N	T	I	L	L	E	U	S	E
2	E	P	R	O	U	V	A	I		N	E	T
3	D	E	R	M	E			N	O	T	E	R
4	I	R	E		S	A	I	N	E		I	L
5	L	E	G	E		V	E	S	T	O	N	S
6	U	S	U	R	I	E	R		E	R		
7	V		L	I	V	R	E	U	R		T	R
8	E	M	I	G	R	E		R	E	S	T	A
9		S	E	N	E	S	C	E	N	T	E	S
10	A	T	R	E	S		E	S	T		S	A

Grille géante n°1286

## 22E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES D'AFRIQUE (ACNOA)

### La rencontre d'Alger, un rendez-vous majeur pour le mouvement olympique africain

La 22e Assemblée générale de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), vendredi ouverte au Centre International des Conférences (CIC) « Abdelatif Rahal » à Alger, revêt une importance particulière pour le mouvement olympique africain et constitue une étape cruciale dans la vie de cette organisation au service du sport, de la jeunesse, du développement humain et de la promotion des valeurs olympiques.

Outre les réunions techniques prévues deux jours durant, les représentants des 54 Comités Nationaux Olympiques africains présents à Alger seront appelés surtout à élire, samedi, les dirigeants appelés à gérer l'ACNOA durant le prochain mandat olympique (2025-2029) pour relever beaucoup de défis. "La rencontre qu'abrite Alger est un rendez-vous important pour le mouvement olympique africain et l'avenir du sport dans notre continent.

La présence aussi nombreuse des membres de l'AG témoigne et illustre notre attachement commun aux valeurs de l'olympisme, à la solidarité entre les nations et à la construction d'un avenir où le sport africain occupe la place qu'il mérite sur la scène internationale", a indiqué M. Mustapha Berraf, président de l'ACNOA, dans son discours d'ouverture de l'événement.

Cette assemblée marque également une étape cruciale dans la vie de cette organisation et doit définir la stratégie et les orientations qui structureront son action pour le mandat 2025-2029.

"Nous devons, aujourd'hui, tracer une feuille de route claire, ambitieuse et réaliste à la hauteur des attentes de nos



athlètes, des besoins de nos comités nationaux olympiques et des exigences du sport mondial", a souligné le président de l'ACNOA.

Et d'ajouter : « notre engagement repose sur quatre piliers essentiels : consolider et moderniser notre institution en

renforçant la gouvernance et en optimisant notre efficacité, accompagner et valoriser nos athlètes en leur offrant les meilleures conditions de préparation et de performance, et faire du sport un véritable levier de développement en favorisant son rôle social, économique,

éducatif sur notre continent ». Après avoir exprimé sa profonde gratitude au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son haut patronage et son soutien au sport africain, le président de l'ACNOA a rappelé, une fois de plus, l'engagement de l'Algérie et son attachement aux valeurs olympiques et à la solidarité entre nations africaines.

M. Berraf a tenu à rappeler aussi aux présents l'importance d'intégrer pleinement les enjeux du développement durable et de la protection de l'environnement, car l'avenir du sport et de l'olympisme africain passent aussi par la préservation de nos ressources et de notre écosystème". "Les défis qui nous attendent sont nombreux et je suis convaincu que notre unité, notre engagement et notre passion pour le sport et l'olympisme nous permettront de les relever avec succès.

"Ensemble, nous avons le pouvoir de transformer notre vision en réalité et d'écrire une nouvelle page de l'histoire du sport en Afrique", a-t-il assuré. Nous allons honorer les figures inspirantes qui vont faire briller l'Afrique sur le plan international", a conclu le président de l'ACNOA.

### Le Premier ministre Nadir Larbaoui honoré par l'ACNOA en marge de sa 22<sup>e</sup> assemblée générale à Alger



Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a été honoré par l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), en marge de sa 22e Assemblée Générale, ouverte vendredi, au Centre international des conférences "Abdelatif Rahal" à Alger.

Le trophée a été décerné par le Président de l'ACNOA, Mustapha Berraf, et reçu par le ministre des Sports, Walid Sadi, lui aussi honoré à l'occasion et félicité pour son élection, récemment, au sein du bureau exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), lors

de l'Assemblée Générale extraordinaire de l'instance, tenue au Caire.

"Nous avons rendu hommage à M. Larbaoui pour l'ensemble de sa carrière de handballeur et les efforts consentis à la tête du Comité olympique et sportif algérien (COA).

L'ACNOA a décerné également deux médailles du mérite olympique africain lors de sa dernière assemblée.

La première a été remise au président du Comité olympique angolais, Gustavo Dias Vaz Da Conceição, et la seconde à son homologue de Guinée-Bissau, Sérgio Mané, en guise de reconnaissance pour les énormes services rendus au sport africain.

derrahmane Hammad, qui a été réélu pour un deuxième mandat consécutif à la tête du Comité olympique et sportif algérien (COA).

### PISCINES OLYMPIQUES Quatre nouvelles structures pour le continent africain en 2025

Le continent africain bénéficiera en 2025 de quatre nouvelles piscines olympiques, grâce à un accord tripartite signé vendredi à Alger, entre l'Association des comités nationaux olympiques africains (ACNOA), la Fédération internationale de natation (World Aquatics) et le Comité international olympique (CIO).

La signature de cet accord a eu lieu au Centre international de conférence "Abdelatif Rahal" à Alger, lors des travaux de la 22e Assemblée générale de l'ACNOA, en présence de son président, l'Algérien Mustapha Berraf, du président World Aquatics, le Koweïtien Hussein Ali Muslim, ainsi que d'un représentant du CIO. Les quatre piscines olympiques seront construites dans les pays suivants : Angola, Rwanda, Cap-Vert et Lesotho. En plus de ces installations, la piscine du Sénégal sera développée en prévision des Jeux Olympiques de la Jeunesse qui se tiendront à Dakar en 2026.

Le Koweïtien Hussein Ali Muslim a exprimé sa "joie d'être en Algérie" et a déclaré : "Nous avons signé cet accord pour développer les sports aquatiques en Afrique. Ce n'est pas seulement une question de construction de piscines, mais également un programme complet incluant la formation des entraîneurs et des sessions d'entraînement et d'étude pour les athlètes africains. Si nous réussissons ce programme, nous verrons sans doute des athlètes africains participer aux finales des Jeux Olympiques et des Championnats du Monde, et pourquoi pas décrocher des médailles lors du prochain rendez-vous olympique".

Avant d'ajouter : "Dans notre programme complémentaire, nous œu-



vrons au développement des infrastructures de plusieurs pays africains. D'autre part, nous avons la possibilité de nommer des entraîneurs sous l'égide de la Fédération Internationale dans des disciplines comme la natation, le plongeon, le water-polo et la danse rythmique en longue distance, pour travailler en étroite collaboration avec les entraîneurs nationaux, tandis que les frais financiers seront pris en charge par la Fédération Internationale".

De son côté, l'ACNOA par la voix de son président, Mustapha Berraf, a salué cet accord qui viendra soutenir les sports aquatiques sur le continent africain. M. Berraf a souligné que "cet accord permettra la construction de piscines dans les pays africains qui manquent de telles infrastructures". "Ces initiatives permettront de renforcer l'unité du mouvement sportif africain, notamment chez les jeunes talents. Nous avons également proposé, dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse à Dakar, la construction d'une nouvelle piscine pour soutenir la préparation des athlètes participant à cet événement," a-t-il ajouté.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS (20E JOURNÉE)

### La JSK co-dauphin, l'ESM n'est plus relégable

La JS Kabylie, a rejoint provisoirement le CR Belouizdad à la deuxième place du classement, grâce à sa victoire, vendredi soir à domicile face au MC Oran (2-1), tandis que l'ESM Mostaganem a quitté la zone de relégation, en battant petitement l'ES Sétif (1-0), en ouverture de la 20e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, devant se poursuivre samedi et dimanche.

Poussés par leur public, les "Canaris" n'ont pas raté l'occasion de monter sur le podium, en venant à bout d'une équipe oranaise, qui n'arrive pas à trouver ses marques, en dépit des changements opérés au niveau de la barre technique. La JSK, qui a entamé la partie tambour battant, est parvenue à trouver la faille, sur une tête de l'attaquant russe Ivan Ignatev (15e), qui signe pour l'occasion son deuxième but personnel, depuis son arrivée lors du mercato hivernal.

Après la pause, les Oranais ont égalisé grâce à un tir de l'extérieur de la surface, du rentrant Dahir (54e). C'était sans compter sur l'envie des Kabyles, qui sont parvenus à marquer le but de la victoire, par Lahmeri (67e). La formation de la ville des Génêts, atteint la barre de 33 points, à égalité avec le CRB, et revient provisoirement à sept longueurs du solide leader, le MC Alger.

De son côté, le MCO, qui aligne un troisième revers de rang, reste scotché à la 12e place avec 21 points, à quatre longueurs seulement des deux relégables : l'US Biskra et le NC Magra, ce dernier compte un match en moins.

Le derby du sud entre la JS Saoura et l'US Biskra, est revenu aux gars de Béchar (2-0), grâce



à un doublé de l'attaquant ivoirien Bédi (13e, 72e). Un succès qui permet à la Saoura de se racheter, après la défaite concédée du côté des hauts-plateaux face à l'ES Sétif (1-0). La JSS confirme sa suprématie à domicile et reste toujours invaincue dans son antre du 20-août 1955. Une victoire qui permet à la JSS de remonter à la 6e place, en compagnie de l'ESS, avec 28 points chacun. L'USB, qui a retrouvé le sourire lors de la précédente journée en battant à domicile le NC Magra (1-0),

après une longue période de disette, retombe dans ses travers, et reste sérieusement menacé par la relégation (15e, 17 pts).

#### Le CSC, de mal en pis

Au stade olympique du 5-Juillet (Alger), le Paradou AC a confirmé son redressement, et son dernier succès décroché à Béjaïa face à l'Olympique Akbou (2-1), en battant, avec autorité, le CS Constantine (2-0).

Les "Académiciens" s'en sont remis, encore une fois, à leur

"serial buteur" Boulbina, qui s'est distingué en signant un doublé : 17e minute sur penalty, et dans le temps additionnel (90e+4), ce qui lui a permis de conforter sa position en tête du classement des buteurs avec 15 réalisations.

Le PAC se hisse à la 5e place avec 29 points, alors que le CSC recule à la 9e position (26 pts), et continue de manger son pain noir, en alignant un sixième match sans victoire, ce qui met l'entraîneur Kheïreddine Madoui, dans une position incon-

fortable, à deux semaines des quarts de finale (aller) de la Coupe de la Confédération face à l'autre représentant algérien, l'USM Alger.

Le club constantinois n'a gagné que deux matchs, lors des 12 derniers rendez-vous en championnat. Dans la course au maintien, l'ESM Mostaganem a réalisé une bonne opération, en s'imposant à la maison face à l'ES Sétif (1-0), grâce à un but de Hitala, marqué en début de la seconde période (50e).

À la faveur de cette victoire, ô combien importante, l'Espérance de Mostaganem, avec 20 points au compteur, quitte la zone de relégation et amorce sérieusement sa mission de sauvetage. En revanche, l'Entente concède sa deuxième défaite depuis le début de la phase retour, et échoue à se rapprocher du podium. Cette 20e journée se poursuivra samedi avec deux matchs au menu.

Le leader, le MC Alger, aura une belle occasion de maintenir le cap, à domicile face à l'USM Khencela (22h00), tandis que l'ASO Chlef, battue le week-end dernier en déplacement face à l'USMK (3-2), tentera de se racheter à domicile face à l'Olympique Akbou (15h00), dos au mur et sérieusement menacé par le spectre de la relégation.

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE DV I/DAMES

### Résultats de la 15e et classement

Résultats et classement à l'issue des rencontres de la 15e journée du championnat d'Algérie de division une seniors dames de football, disputés vendredi.

CF Akbou - Etoile Athlétique Sétif 6 - 0  
US Biskra - AR Guelma 3 - 0  
CF Akbou - AS Oran Centre 28-0  
JF Khroub - FC Béjaïa 2 - 1  
ASE Alger Centre - CS Constantine 0 - 1  
AS Evasion Béjaïa : exempté.

Classement :	Pts	J
1. CF Akbou	42	14
2. US Biskra	34	14
3. Afak Relizane	31	13
- JF Khroub	31	13
5. ASE Alger Centre	14	14
6. CS Constantine	13	14
7. Etoile Athlétique Sétif	12	13
8. AS Evasion Béjaïa	11	13
9. AR Guelma	10	14
10. AS Oran Centre	8	14
11. FC Béjaïa	7	14.

## LIGUE 2 AMATEUR/ USM EL HARRACH

### Le directeur sportif Mustapha Maza démissionne (club)

Le directeur sportif de l'USM El Harrach Mustapha Maza, a démissionné de son poste pour des "raisons de santé", a annoncé le club pensionnaire de Ligue 2 de football amateur. "Sur la base de la demande officielle présentée par Mustapha Maza de démissionner du poste de directeur sportif de l'équipe, pour des raisons de santé, et après avoir étudié la demande, le président du club amateur Sofiane Touahria a accepté sa démission, tout en exprimant ses sincères remerciements et sa gratitude pour les efforts qu'il a déployés", indique l'USM El Harrach dans un communiqué publié sur

ses réseaux sociaux. "Mustapha Maza s'est acquitté de ses fonctions de manière efficace et responsable, et a joué un rôle actif dans le soutien de l'équipe et le renforcement de sa stabilité", a ajouté la même source. Le président du club Sofiane Touahria a également réitéré son engagement à assurer la stabilité de l'équipe et à continuer à travailler pour atteindre les objectifs sportifs fixés, en particulier, l'accession en Ligue 1 Mobilis et joué à fonds ses chances en Coupe d'Algérie. Pour rappel, l'USM El Harrach occupe actuellement la deuxième place en championnat de Ligue 2



groupe Centre-Est, à cinq points du leader le MB Roussel, les deux équipes ayant un match en retard. De plus, le club de la capitale est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie, où il affrontera l'Espérance de Mostaganem à la fin du mois de mars en cours.

## ÉLECTION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'INSTANCE AFRICAINE

### Le président de la CAF félicite M. Sadi



Le président de la Confédération africaine de football, le sud-africain Patrice Motsepe, a félicité le président de la FAF, Walid Sadi, suite à son élection au Comité exécutif de l'instance suprême du football africain. Dans une lettre de félicitations, le premier responsable de la CAF salue l'engagement du président de la FAF et met en avant son rôle dans le développement du football sur le continent.

"Votre leadership et votre engagement constant en faveur du développement et de la croissance du football en Algérie, dans la zone UNAF et en Afrique sont pleinement reconnus et salués comme le témoignent le soutien et les acclamations que vous avez reçus lors de la 14e Assemblée générale extraordinaire de la CAF", a écrit M. Motsepe dans son message.

M. Motsepe a exprimé également son enthousiasme quant à leur future collaboration au sein de la CAF. "Je me réjouis de pouvoir continuer à œuvrer à vos côtés au sein du Comité Exécutif, pour l'essor et la promotion du football africain". Pour rappel, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a été élu par acclamation au sein du Comité exécutif de la Confédération africaine de football, lors de la 14e Assemblée Générale Extraordinaire tenue mercredi 12 mars au Caire. De son côté, le sud-africain Patrice Motsepe, seul candidat à sa propre succession, a été réélu par acclamation, pour un nouveau mandat jusqu'en 2029, à la tête de l'instance dirigeante du football africain.

APS

## MONDIAL-2026 (QUALIF'S - 5<sup>E</sup> ET 6<sup>E</sup> JOURNÉES - GR.G) ALGÉRIE Petkovic dévoile une liste de 26 joueurs, retour de Belaïli

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Vladimir Petkovic, a retenu 26 joueurs en vue des deux prochains matchs : le vendredi 21 mars face au Botswana à Francistown (14h00, heure algérienne), et le mardi 25 mars devant le Mozambique, à Tizi-Ouzou (22h00), comptant respectivement pour les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> journées (Gr.G), des qualifications de la Coupe du monde 2026 (Etats-Unis-Canda-Mexique), a annoncé la Fédération algérienne (FAF), vendredi soir dans un communiqué.

Cette liste est marquée par le retour de l'ailier gauche, Youcef Belaïli, auteur d'une saison remarquable sous les couleurs de l'ES Tunis, aussi bien en championnat qu'en Ligue des champions d'Afrique. La dernière apparition de Belaïli (33 ans) avec la "Verte", remonte à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024), disputée en Côte d'Ivoire.

En revanche, Petkovic sera privé des services de trois joueurs : le défenseur Mohamed Amine Tougâ (ES Tunis), le milieu de terrain, Ramiz Zerrouki (Feyenoord/ Pays-Bas), et l'attaquant, Baghdad Bounejah (Al-Shamal/ Qatar), forfaits pour blessures. L'équipe nationale entrera en stage, lundi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avant de s'envoler le soir même pour le Botswana, à bord d'un vol spécial.

À terme de la 4<sup>e</sup> journée des qualifications, disputée en juin 2024, l'Algérie et le Mozambique occupent conjointement le fauteuil de leader avec 9 points chacun, à trois longueurs du Botswana, de la Guinée, et de l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun.

La Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier de chaque groupe se qualifie pour la phase finale de la Coupe du monde 2026. Les quatre meilleures deuxièmes disputeront un barrage continental puis un autre intercontinental, pour espérer se qualifier.

Le coach national animera une conférence de presse, lundi prochain au CTN de Sidi Moussa (15h30), au cours de laquelle il reviendra sur ses choix de joueurs, et abordera ces deux matchs cruciaux pour la qualification.



### Liste des 26 joueurs convoqués

**Gardiens :** Alexis Guendouz (Persepolis FC/ Iran), Alexandre Oukidja (FC Metz/ France), Anthony Mandrea (SC Caen/ France).

**Défenseurs :** Mohamed Farsi (Colombus Crew/ Etats-Unis), Youcef Atal (Al-Sadd SC/ Qatar), Ryan Aït-Nouri (Wolverhampton/ Angleterre), Jaouen Hadjama (BSC Young Boys/ Suisse), Aïssa Mandi (Lille OSC/France), Ahmed Touba (KV Mechelen/ Belgique), Mohamed Amine Madani (JS Kabylie), Ramy Bensebaini (Borussia Dortmund/ Allemagne).

**Milieux :** Ismaël Bennacer (Olympique Marseille/ France), Ahmed Kendoui (Cleopatra FC/ Egypte), Adam Zorgane (Charleroi SC/ Belgique), Farès Chaïbi (Eintracht Francfort/ Allemagne), Yassine Benzia (Qarabag FK/ Azerbaïdjan), Hicham Boudaoui (OGC Nice/ France), Himad Abdelli (Angers SCO/ France).

**Attaquants :** Mohamed Amine Amoura (VfL Wolfsburg/ Allemagne), Youcef Belaïli (ES Tunis/Tunisie), Riyad Mahrez (Al-Ahli FC/ Arabie Saoudite), Anis Hadj Moussa (Feyenoord/ Pays-Bas), Amine Gouiri (Olympique Marseille/ France), Ibrahim Maza (Hertha Berlin/ Allemagne), Saïd Benrahma (Neom SC/ Arabie Saoudite), Amin Chiakha (FC Copenhagen/ Danemark).

## LE SÉLECTIONNEUR SUD-AFRICAIN DE L'ÉQUIPE NATIONALE DE BOTSWANA «26 joueurs convoqués pour affronter l'Algérie»



Le sélectionneur sud-africain de l'équipe nationale de Botswana, Moisés Ramoreboli, a dévoilé une liste de 26 joueurs pour les deux prochains matchs face respectivement à l'Algérie et la Somalie prévus fin mars, pour le compte de la 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> journées des qualifications de la Coupe du Monde 2026, groupe G, a annoncé la Fédération botswanaise de football vendredi. La liste des 26 joueurs est marquée par la présence en force des joueurs de l'équipe de Jwaneng Galaxy, double championne de Botswana, sous la conduite du technicien sud-africain, avant d'être nommé récemment nouveau sélectionneur de Zébres, en succédant à Didier Gomes, qui a démissionné de son poste de sélectionneur. Trois joueurs évoluant à l'étranger figurent dans la liste des 26 joueurs convoqués, dont deux connaissent bien le championnat algérien, l'attaquant Tumisang Orebonye qui a porté les couleurs de l'USM Alger et qui évolue cette saison au sein de la formation libyenne d'Al-Ittihad et le milieu de terrain Gape Mohutswa, sociétaire de l'ASO Chlef (L1 algérienne).

Botswana accueillera l'Algérie le vendredi 21 mars au stade Obed Itani Chilume de Francistown à 14h00 (heure algérienne) pour le compte de la cinquième journée des qualifications de la Coupe du monde 2026 (Groupe G), avant de recevoir la Somalie le 25 mars (20h00 algérienne).

Au terme de la 4<sup>e</sup> journée des qualifications du mondial 2026, disputée en juin dernier, l'Algérie et le Mozambique occupent conjointement le fauteuil de leader avec 9 points chacun, à trois longueurs du Botswana, de la Guinée, et de l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun.

### Liste des 26 joueurs convoqués

La Somalie ferme la marche avec 0 point. **Gardiens :** Lesenyana Malapela (Orapa United), Kabelo Maphakela (Township Rollers), Goitseone Phoko (Jwaneng Galaxy).

**Défenseurs :** Alfred Velaphi (Gaborone United), Kitso Mangolo (Mochudi Centre Vhiefs), Mothusi Johnson (Gaborone United), Kemonneetswe Mmangwedi (Taific), Thabo Leinanyane (Jwaneng Galaxy), Tebogo Kope Lang (Jwaneng Galaxy), Mosha Gadladlwae (Township Rollers), Thatayaone Dithlokwe (Al-Ittihad-Libye).

**Milieux de terrain :** Gift Moyo (Jwaneng Galaxy), Gilbert Baruti (Jwaneng Galaxy), Lebogang Distile (Gaborone United), Godiraone Modingwane (BFF XI), Koketsu Majafai (Orapa United), Gape Mohutswa (ASO Chlef-Algérie), Reneilwe Wadu Batlokwa (Maldo-Tiptree).

**Attaquants :** Segolame Boy (Township Rollers), Tshepo Keselebale (Security Systems), Kabelo Oseakanyeng (Maghreb Fes-Maroc), Thero Setsile (Jwaneng Galaxy), Thabang Sesinyi (Jwaneng Galaxy), Godfrey Tauyatswala (Township Rollers), Tumisang Orebonye (Al-Ittihad-Libye).

## CAN 2025 (U17) Trois arbitres algériens retenus par la CAF

La Confédération africaine de football (CAF) a retenu trois arbitres algériens (deux dames et un homme), pour officier lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations U17, prévue du 30 mars au 19 avril 2025.

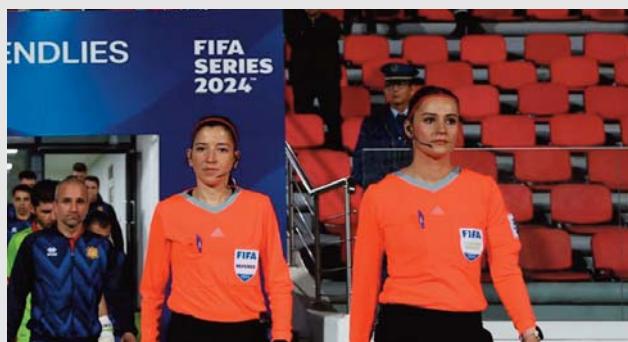
Les deux arbitres dames sont : Ghada Mehat (directrice de jeu) et Asma Feriel (assistante), tandis que Lahoul Benbrahim est retenu dans la liste des arbitres de la VAR.

Au total, la commission des arbi-

tres de la Confédération africaine de football a sélectionné 64 personnes pour ce tournoi, entre arbitres, arbitres assistants, arbitres de la VAR, instructeurs et membres du staff technique, sous la conduite de l'ivoirien Noumandje Désiré Doué.

Avec une équipe arbitrale diversifiée, la CAN U17 s'annonce comme un tournoi sous haute qualité d'arbitrage.

APS



## LIVERPOOL SLOT SOUHAITE GARDER VAN DIJK

En fin de contrat en juin prochain, Virgil van Dijk (33 ans, 40 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) ne sait pas s'il restera à Liverpool. L'entraîneur des Reds, Arne Slot, est en tout cas favorable à une prolongation de son défenseur central. "Je ne sais pas ce qui se passe. Mais ce que je sais, c'est que je veux que Virgil soit là l'année prochaine, a assuré le manager néerlandais face aux journalistes. Tout le reste, contrat, négociations... Ce n'est pas mon métier." Réponse prochainement.

## REAL MADRID

# ANCLOTTI NE DOUTE PAS DE VINICIUS

Remplacé quelques minutes avant la séance des tirs au but contre l'Atletico Madrid (1-0, 2-4 tab), mercredi en Ligue des Champions, Vinicius Junior (24 ans, 39 matches et 19 buts toutes compétitions cette saison) n'est pas au mieux. Malgré cette passe compliquée, l'ailier brésilien a été soutenu par son entraîneur au Real Madrid, Carlo Ancelotti. "Vinicius avait besoin de plus de repos. Mais il sera disponible demain, sans problème, a admis le tacticien italien face aux journalistes. Pour moi, c'est un joueur incontournable pour nous. Vini reste absolument essentiel."

L'Auriverde a inscrit seulement 2 buts sur ses 12 dernières sorties avec la Maison Blanche.

## MAN CITY GUARDIOLA RÉPOND À CAPELLO

A la suite d'une défaite de Manchester City contre la Juventus (2-0), en décembre dernier en Ligue des Champions, Fabio Capello n'avait pas hésité à tacler Pep Guardiola, le considérant comme un entraîneur "arrogant". Trois mois plus tard, le manager catalan a enfin répondu à l'Italien. "J'écoute tout ce qu'on dit de moi. Tout. Alors faites attention ! Ce n'est pas la première fois que M. Fabio Capello dit cela. Je ne suis pas assez bon pour gagner dans le football italien... , a ironisé le technicien mancunien en conférence de presse. Un gros câlin à Fabio, un gros câlin !" !



## DORTMUND LIVERPOOL PENSE À SCHLOTTERBECK

Sous contrat jusqu'en juin prochain, Virgil van Dijk n'est pas certain de prolonger avec Liverpool. En cas de départ de son capitaine, le club anglais pourrait mettre le paquet pour récupérer un défenseur central.

Selon Bild, les dirigeants des Reds ont coché le nom de Nico Schlotterbeck (25 ans, 35 matchs toutes compétitions cette saison). Incontournable avec le Borussia Dortmund, l'international allemand est valorisé à au moins 40 millions d'euros et pourrait faire l'objet d'une offre lors du prochain mercato estival. Son contrat chez les Marsupiaux expire en juin 2027.

## MILAN SÉRGIO CONCEIÇÃO FATIGUÉ DES RUMEURS

Dans le dur ces dernières semaines, Sérgio Conceição n'est pas certain de rester à l'AC Milan au-delà de la saison actuelle. Alors que le nom de Massimiliano Allegri circule dans les couloirs de San Siro, l'entraîneur portugais s'est dit fatigué par les rumeurs.

"J'écoute ces rumeurs depuis un mois et demi. Je ne peux pas contrôler ce que les autres disent. Je contrôle ce qui se passe à l'entraînement. Parfois, cela semble irrespectueux pour ceux qui travaillent, mais le football est ainsi", a indiqué le manager lombard en conférence de presse.

## ROMA

# HUMMELS : "J'AI RUINÉ LE RÊVE DE TOUT LE CLUB"

Sanctionné d'un carton rouge après seulement 11 minutes de jeu contre l'Athletic Bilbao (1-3) jeudi en Ligue Europa, le défenseur central Mats Hummels (36 ans, 17 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) a publié un message d'excuses sur les réseaux sociaux. L'Allemand se sent responsable de l'élimination de son équipe qui, à dix contre onze pendant plus de 80 minutes, n'a pas tenu son avantage du match aller (2-1).

"Je suis désolé l'AS Rome. Je tiens à m'excuser auprès de nos supporters et de mes coéquipiers. J'ai déçu tout le monde aujourd'hui (jeudi) avec une erreur tout simplement stupide et horrible. Avant, mon équipe pouvait compter sur moi pour ces matchs, mais là, j'ai ruiné le rêve de gagner la Ligue Europa pour tout le club. Je ne sais pas quoi dire d'autre, je suis aussi déçu que vous tous", a écrit l'ancien joueur du Borussia Dortmund.

Après avoir manqué une passe dans le rond central, Hummels a tenté de se rattraper en taclant Maroan Sannadi. S'il semble toucher le ballon en premier, l'arbitre français Clément Turpin a estimé que cette intervention en position de dernier défenseur méritait un carton rouge.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général

**Benzine Lamine**

Gérant

**Faycal Laouar**

Directeur de rédaction et publication

**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /  
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

**ALGÉRIE - MEXIQUE****Le rôle de l'Algérie dans la promotion de la paix et de la sécurité salué par une responsable parlementaire mexicaine**

La présidente de la Commission des relations extérieures pour l'Afrique du Sénat mexicain, Mme Alma Carolina Viggiano Austria, a salué le rôle de premier plan de l'Algérie dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique et dans le monde, lors de son entretien à Mexico avec la membre du Conseil de la nation et de la Commission des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Mme Samia Lalmi, indique vendredi un communiqué du Conseil.



A cours de cet entretien, intervenu jeudi soir à la veille de l'ouverture des travaux de la Conférence mondiale des femmes parlementaires qui se tient à Mexico les 14 et 15 mars, les deux parties ont exprimé "leur satisfaction quant au niveau des relations diplomatiques entre les deux pays, ainsi que leurs positions communes sur les questions internationales, notamment en ce qui concerne le respect du principe du droit des peuples colonisés à l'autodétermination, et l'engagement à respecter et à appliquer le droit international sans distinction", note le communiqué.

Après avoir transmis les salutations du président du Conseil de la nation, M.

Salah Goudjil, au président du Sénat mexicain et à ses membres, Mme Lalmi a salué "les positions honorables du Mexique, son soutien constant et permanent aux causes internationales justes et sa défense du droit du peuple palestinien à établir son Etat et du peuple

sahraoui à l'autodétermination, conformément à la légalité internationale et aux chartes y afférantes".

Mme Lalmi a en outre souligné "l'engagement du Parlement algérien et sa volonté de faire progresser les relations parlementaires vers des horizons plus larges, en explorant des domaines de coopération et d'échange plus étendus entre les deux Chambres, au service des peuples algérien et mexicain et en concrétisant la volonté des deux dirigeants, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et la présidente des Etats-Unis du Mexique, Mme Claudia Sheinbaum".

De son côté, Mme Viggiano Austria, a affirmé que le Mexique et l'Algérie "partagent une Histoire commune de lutte pour la liberté, l'indépendance et le droit des peuples à l'autodétermination", ajoutant que "le Mexique apprécie le rôle de premier plan joué par l'Algérie dans la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent africain, ainsi que dans la coopération au développement pour la complémentarité et l'intégration africaines".

Elle a ajouté que "le Sénat mexicain est engagé à renforcer la coopération parlementaire avec le Conseil de la nation, à travers la coordination et la consultation dans les forums internationaux, qui constituent un élément essentiel pour faire face aux mutations et aux défis internationaux communs, dans un contexte de système international en mutation".

Les membres de la commission ont également exprimé, lors de leurs interventions, leur "grand respect pour l'Algérie, pour ses positions constantes en faveur du droit, de la justice, des valeurs nobles et du respect du droit international, ainsi que pour son rôle important dans l'indépendance et l'ouverture de l'Afrique sur le monde".

"Ils ont également salué le niveau de progrès démocratique réalisé en Algérie pour le développement et le bien-être du peuple algérien", relève le communiqué du Conseil de la nation.

En outre, les membres de la commission ont rappelé que "la résolution de la question du Sahara occidental et la concrétisation du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination restent difficiles en raison des interventions extérieures qui soutiennent la puissance occupante", conclut la même source.

**ALGÉRIE - ONU****M. Attaf reçoit la Représentante spéciale du SG de l'ONU et Cheffe de la MANUL**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, jeudi au siège du ministère, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies et Cheffe de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), Mme Hanna Serwaa Tetteh, en visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, le ministre d'Etat a réitéré ses félicitations à Mme Serwaa Tetteh pour sa nomination à la tête de la mission onusienne en Libye, en lui réaffirmant "la disposition de l'Algérie à lui apporter toutes formes de soutien et d'appui dans l'accomplissement de sa noble mission", selon le communiqué.

Lors de ces entretiens, les deux parties ont échangé "les vues et les analyses concernant les développements de la situation sur la scène libyenne, ainsi que les perspectives de règlement de la crise dans ce pays frère", ajoute la même source.

M. Attaf a rappelé, dans ce cadre, la position algé-

rienne et ses principaux fondements, soulignant notamment, que le règlement de la crise libyenne "ne peut se faire que par le biais d'un processus libyen inclusif et fédérative, sans aucune exclusion", avec pour ultime objectif "le renforcement de l'unité nationale libyenne et la préservation de l'intégrité territoriale de ce pays frère".

Le ministre a également souligné que le règlement de la crise libyenne doit fixer comme priorité et objectif l'unification de toutes les institutions nationales libyennes et l'élimination de toutes formes de division et de scission sur la scène libyenne", selon la même source.

Il a, en outre, affirmé que la clé du règlement de la crise libyenne "est de mettre fin à toutes les formes d'ingérences étrangères et de permettre aux Libyens de décliner de leur sort par eux mêmes", mais aussi à travers l'organisation d'élections libres et transparentes, à même de conférer la légitimité aux institutions de l'Etat libyen, souverain et maître de ses décisions".

**ALGÉRIE - JORDANIE****La ministre de la Solidarité nationale s'entretient à New York avec son homologue jordanienne**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, s'est entretenu, jeudi à New York, avec son homologue jordanienne, Mme Wafa Bani Mustafa, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue en marge des travaux de la 6<sup>e</sup> session

de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, les deux parties ont évoqué "les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines du développement social", précise le communiqué. A cette occasion, les deux ministres ont souligné "l'importance de promouvoir les perspectives de coopération et de tirer profit mutuellement des expériences des deux pays dans les domaines d'intérêt commun".

Il a été convenu, dans ce cadre, de "créer une commission de coopération conjointe pour activer l'accord signé entre les deux secteurs et mettre en place un programme d'action avec des objectifs définis", conclut la même source.

**CRISE POLITIQUE EN FRANCE  
Tensions entre Emmanuel Macron et son ministre de l'Intérieur**

ABED MEGHIT

La scène politique française est secouée par un bras de fer entre le président Emmanuel Macron et son ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau. Ce dernier, fervent partisan d'une ligne dure sur les relations avec l'Algérie, défend une approche conflictuelle, tandis que le chef de l'Etat et son ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, prônent une stratégie d'apaisement.

Lors d'une interview accordée à la radio RTL, Bruno Retailleau a réaffirmé sa volonté d'adopter une politique de fermeté envers Alger, allant jusqu'à menacer d'une remise en cause bilatérale de l'accord de 1968 sur la circulation des personnes entre les deux pays. Il a critiqué manque de soutien de l'exécutif à sa démarche et maintenu son exigence d'un durcissement des conditions d'entrée en France pour les ressortissants algériens. À l'opposé, Jean-Noël Barrot a adopté un ton plus conciliant.

Lors d'une intervention à l'Assemblée nationale, il a exprimé le souhait de voir s'ouvrir une nouvelle ère dans les relations franco-algéries. Tout en reconnaissant les tensions actuelles, il a souligné l'importance de renouer un dialogue constructif, estimant qu'une détente ne pouvait être imposée unilatéralement.

Cette divergence de positions traduit une fracture au sein du gouvernement, amplifiée par l'échec de la récente initiative de François Bayrou, Premier ministre, qui avait fixé un ultimatum de six semaines à l'Algérie pour accepter le retour de ses ressortissants en situation irrégulière. Une initiative rejetée catégoriquement par Alger, qui a perçu cette déclaration comme une tentative de pression inacceptable. Selon des sources relayées par « Le Figaro », Emmanuel Macron aurait convoqué en urgence Bruno Retailleau pour une discussion en tête-à-tête, signe de la gravité de la situation. Certains observateurs évoquent même une possible démission du ministre de l'Intérieur, dont la radicalité ne fait pas l'unanimité au sein du gouvernement. Toutefois, ses partisans avancent un autre scénario : une démission stratégique pour se consacrer à la course à la présidence du parti des Républicains en vue de l'élection présidentielle de 2027, où il devra affronter Laurent Wauquiez, un adversaire qu'il n'a pas hésité à qualifier de « chien ». Cette crise met en lumière les divisions internes au sein du pouvoir français face à un dossier hautement sensible. Reste à savoir si Emmanuel Macron parviendra à maintenir l'unité de son gouvernement ou si cette fracture aboutira à une recomposition de son équipe ministérielle.

**69<sup>e</sup> SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DES NATIONS UNIES  
L'Algérie encourage les femmes dans la recherche et l'innovation (ministre)**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a affirmé, jeudi à New York, que l'Algérie "soutient et encourage les femmes dans les domaines de la recherche et de l'innovation" et s'emploie à "promouvoir le secteur de la numérisation et des nouvelles technologies", a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de sa participation aux travaux de l'événement parallèle organisé par la Ligue arabe, en collaboration avec le ministère du Développement social du Sultanat d'Oman, sous le thème "La femme arabe vers la créativité et l'innovation : l'ère de la révolution industrielle", en marge de la 6<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies à New York, Mme Mouloudji a précisé que "l'Algérie soutient et encourage les femmes dans les domaines de la recherche et de l'innovation" et "s'emploie à promouvoir le secteur de la numérisation et des nouvelles technologies, à accélérer la transition numérique et à développer les startups".

Elle a, dans ce contexte, souligné "l'intérêt particulier" porté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'autonomisation des femmes et au renforcement de leurs droits, à travers la mise en place de mécanismes favorisant les activités et les initiatives des femmes, notamment dans le domaine de la créativité et de l'innovation. Mettant en avant "les taux de réussite élevés enregistrés, chaque année, chez les filles à l'examen du Baccalauréat", la ministre a indiqué que ces résultats expliquent "le nombre important d'étudiantes inscrites dans les universités et les instituts (+ 65 %)". Et d'ajouter que "les diplômées des grandes écoles spécialisées en sciences et technologies, y compris les Ecoles nationales supérieures d'intelligence artificielle, de mathématiques et d'informatique, représentent 79 % du total des diplômés". Cela reflète, a-t-elle dit, "une avancée significative vers la parité dans les différentes spécialités de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, en phase avec la révolution industrielle en cours". Mme Mouloudji a, par ailleurs, mis en exergue les efforts visant à rapprocher les étudiantes du marché du travail, à travers la mise à disposition d'incubateurs de start-up afin de les accompagner et de les soutenir par la formation professionnelle et les conseils.

APS